

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة أبي بكر بلقايد- تلمسان

Université Abou Bakr Belkaïd – Tlemcen –

Faculté des lettres et des langues

Département de français

Filière de français



Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master

Spécialité : didactique du FLE

Thème :

***L'insécurité linguistique chez les apprenants de FLE lors la
séance de l'expression orale.***

***Enquête auprès d'étudiants de 1^{ère} année de licence de
français (université de Tlemcen).***

Réalisé par :

Mlle. OUYAHIA Lidia

Mlle. SOUFI MERZOUG Samiya

Sous la direction de :

Pr. MAHIEDDINE Azzeddine

Membres du jury :

- MANSOURI Asma (Présidente)
- Pr. MAHIEDDINE Azzeddine (Rapporteur)
- BENGHABRIT Toufik (Examineur)

Année universitaire : 2021- 2022

Dédicace

Je dédie ce travail,

A ma chère maman,

A mon cher papa,

*Qui m'ont soutenu et encouragé durant ces années d'étude, et m'ont épaulé
pour que je puisse atteindre mes objectifs.*

A mes chères sœurs,

Pour leurs soutiens et leurs précieux conseils tout au long de mes études.

A mon beau-frère MOHAMED,

Qui m'a beaucoup aidé durant mes études.

A tous mes amis,

Sans oublier mon binôme SOUFI MERZOUG SAMIYA,

*Pour son soutien moral, sa patience et sa compréhension tout au long de ce
projet.*

Lidia

Dédicace

Je dédie ce modeste travail,

Aux deux personnes les plus chères au monde pour moi,

À mes parents que Dieu les Garde.

À mon cher mari Khaled,

*Pour sa patience et ses encouragements pendant toute la durée de ce travail à
qui je voudrais exprimer mes affections et mes gratitude.*

À mon bébé d'amour

, mon fils Ahmed.

À mes sœurs, À mon frère,

À mes beaux parents.

À mes chères amies Hamida, Lidia

À toute personne qui m'a soutenu du pré ou du loin.

À ceux qui m'aiment.

Samia

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier Allah qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.

Nous tenons à remercier chaleureusement notre directeur de mémoire, Monsieur MAHIEDDINE AZZEDDINE. On le remercie pour ses orientations, sa patience, ses précieux conseils et son aide durant toute cette période de travail.

On désire aussi remercier les professeurs de l'université de Tlemcen ABOU BAK BELKAID, qui ont fourni les outils nécessaires à la réussite de nos études universitaires.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Dédicace | |
| Remerciements | |
| Introduction..... | 7 |
| Cadre théorique | 11 |
| 1. Situation linguistique de l'Algérie | 12 |
| 1.1. L'arabe standard | 12 |
| 1.2. L'arabe dialectal | 13 |
| 1.3. Le tamazight | 13 |
| 1.4. Le français | 13 |
| 1.5. L'anglais | 14 |
| 2. L'oral..... | 15 |
| 2.1. Qu'est ce que l'oral ? | 15 |
| 2.2. Les traits de l'oral | 17 |
| 2.3. Les composants de l'oral..... | 18 |
| 2.3.1. La compréhension orale..... | 18 |
| 2.3.2. L'expression orale | 19 |
| 3. La prise de parole | 20 |
| 3.1. Définition de la parole..... | 21 |
| 3.2. Qu'est ce que la prise de parole ?..... | 21 |
| 3.2.1. Les conditions de la prise de parole | 21 |
| 3.2.2. Les facteurs paralysants la prise de parole en classe de FLE | 22 |
| 3.2.3. L'anxiété..... | 25 |
| 3. L'insécurité linguistique | 25 |
| 3.2. Qu'est ce que l'insécurité linguistique ?..... | 25 |
| 3.3. Les types d'insécurité linguistique | 27 |
| a) Selon CALVET | 27 |
| b) Selon AUDE BRETEGNIER..... | 28 |
| 3.4. Les signes de l'insécurité linguistique..... | 28 |
| 3.5. Comment surmonter son insécurité linguistique ?..... | 29 |

| | |
|--|----|
| Cadre méthodologique..... | 31 |
| 1. Terrain de recherche | 32 |
| 2. Techniques de recherches et données recueillies..... | 32 |
| 3. Le public visé et la description de la classe..... | 32 |
| 4. Déroulement de la séance | 33 |
| 5. Guide d’observation d’une séance d’expression orale..... | 35 |
| 6. Présentation du guide d’entretien..... | 37 |
| 7. La convention de transcription..... | 38 |
| Analyse des données | 41 |
| 1. Présentation et analyse des résultats de l’observation directe..... | 42 |
| 1.1. Résultat du Guide d’observation d’une séance d’expression orale | 42 |
| 1.2. Analyse de la séance | 44 |
| 2. Transcriptions et analyse des résultats des entretiens enregistrés | 45 |
| 2.1. La transcription des entretiens..... | 45 |
| 2.2. Analyse des entretiens..... | 58 |
| 2.3. Les signes de l’insécurité linguistique dégagés d’après l’analyse des entretiens..... | 61 |
| Conclusion | 63 |
| Bibliographie..... | 66 |
| Mots clés | 71 |
| Résumé | 71 |

Introduction

L'apprentissage d'une langue étrangère n'est pas seulement apprendre une langue mais aussi apprendre sa culture, sa civilisation et son et histoire qui permettent d'enrichir les connaissances « Considère la langue comme une pratique sociale, la culture devient alors l'élément central de l'enseignement des langues. » KRAMSCH, (1993 :8). L'Algérie est un pays plurilinguisme où le citoyen utilise quotidiennement plus d'une langue et dialecte, l'objectif principal du processus enseignement/apprentissage d'une langue étrangère tel que le français en Algérie est la communication, « agir et réagir ; c'est-à-dire l'oral ».

Le développement d'une compétence communicative orale, en classe de langue étrangère, passe nécessairement par la mise en activité des élèves dans des activités communicatives et interactives variées. L'implication de l'élève, de manière active, est une condition sine qua non qui est d'ailleurs reconnue comme un principe méthodologique fondamentale des méthodologies d'enseignement actuelles (approche actionnelle, approche par les compétences...). Comme l'affirme Pierre Bange (1992 : 54) :

« L'appropriation des langues se fait par le moyen de la communication. C'est en communiquant qu'on apprend à utiliser peu à peu une langue, c'est-à-dire un système linguistique et un ensemble de conventions pragmatiques ancrés dans un système socio-culturel de représentations et de savoirs sur le monde. »

Dans le même ordre d'idées, des chercheurs considèrent l'apprentissage d'une langue comme un apprentissage procédural (J.-R. Anderson, 1982, 1987 ; P. Bange et *al.*, 2005 ; P. Griggs et *al.* 2002) c'est-à-dire que le langage est un savoir-faire qui s'acquiert par la pratique :

« Une des caractéristiques de l'apprentissage d'une langue étrangère qui est un apprentissage procédural est donc que le savoir ne peut pas être directement transmis par l'enseignement et ajouté au savoir existant, mais qu'il doit être reconstruit par l'apprenant lui-même au gré d'expériences nombreuses. Car le principe général d'apprentissage de tout savoir-faire est celui de l'apprentissage par la pratique (« learning by doing ») ». (GRIGGS et *al.*, 2002 : 19)

Cependant, faire communiquer les élèves en classe, les faire participer, ne va pas toujours de soi. Souvent, le manque de confiance en soi, la timidité ou l'insécurité linguistique poussent certains apprenants à garder le silence de peur de perdre la face devant leur enseignant ou leurs camarades. D'où l'importance pour l'enseignant de faire face à cette situation de blocage en utilisant des stratégies appropriées (l'utilisation du ludique par exemple) susceptibles de créer en classe un climat détendu et convivial et de donner à l'apprenant une confiance de communication dans la langue qu'il apprend.

C'est cette notion d'« insécurité linguistique » (Labov, 1976 ; Francard, 1989, 1993) qui fera l'objet de notre recherche et que nous allons explorer dans le contexte particulier de l'apprentissage du français à l'université, plus précisément au département de langue française de l'université de Tlemcen. Le choix de ce terrain est lié au fait que nous sommes nous-mêmes étudiantes dans ce département et que le thème choisi est lié à nos observations personnelles.

Le phénomène de l'insécurité linguistique correspond au sentiment d'être incapable d'échanger librement avec les autres ou de participer à des conversations réussies.

Pour mettre ce phénomène en lumière, nous allons essayer de répondre à la problématique suivante :

-Est-ce que les apprenants souffrent d'insécurité linguistique lors des séances d'expression orale ? Dans quelle mesure ?

-Comment se manifeste cette insécurité linguistique dans le comportement et le discours des apprenants ?

-Quelles sont les causes de cette insécurité linguistique ?

- Quelles sont les stratégies utilisées par les apprenants pour faire face ou surmonter cette insécurité ?

Pour répondre à cette problématique nous proposons les hypothèses suivantes :

- Le manque des ressources linguistiques entraîne chez les apprenants un manque de confiance de communication en langue étrangère.

-L'insécurité linguistique génère de l'anxiété, laquelle entrave la prise de parole chez l'apprenant.

- Des difficultés de prononciation conduisent l'apprenant vers le silence.

- Les apprenants n'osent pas s'exprimer face à un public parce qu'ils ont peur d'être jugés négativement par les autres.

-L'insécurité linguistique laisse des traces (indices) dans le comportement non verbal et dans le discours de l'individu.

L'objectif de notre travail est d'essayer de déterminer les causes qui provoquent un obstacle de la prise de parole et ses manifestations lors des productions orales des apprenants en classe de langue française.

Notre démarche méthodologique se base essentiellement sur l'observation non-participante d'une séance de technique d'expression orale avec les étudiants de la première année à l'université de Tlemcen (département des langues étrangères filière français) suivi de l'élaboration d'un entretien avec des étudiants afin de recueillir des informations précises pour mieux comprendre les causes et les manifestations de l'insécurité linguistique chez nos enquêtés.

Notre travail de recherche comporte deux parties. La première, essentiellement théorique, sera consacrée à parler brièvement de la situation linguistique de l'Algérie, de donner des définitions de l'oral et ses composants, l'insécurité linguistique et ses types en s'appuyant sur les travaux de spécialistes, la prise de la parole et la communication en classe et les facteurs paralysant la prise de parole chez les apprenants (psychologiques, sociolinguistiques, pédagogiques).

La deuxième partie est intitulée le cadre méthodologique. Dans cette partie nous présenterons nos outils de recherche, le terrain d'enquête et le public visé. Nous présenterons les données de notre observation d'une séance de cours puis le corpus d'entretiens réalisés avec des étudiants. Toutes ces données seront analysées pour aboutir à une synthèse des résultats en fonction de notre problématique.

Cadre théorique

1. Situation linguistique de l'Algérie

Grace à la position stratégique, l'Algérie fait partie des nations connues par la richesse et la variété de système linguistique ce qui permet à l'Algérien d'être en contact avec le monde extérieur.

L'Algérie est un pays plurilingue et multiculturel car plusieurs langues sont utilisées, soit à l'écrit ou à l'oral, tel que l'arabe dialectal, l'arabe standard, le tamazight, le français et l'anglais. De nos jours, les Algériens parlent également le turc, l'allemand, l'italien, l'espagnol, etc. Cette diversité langagière rend le système linguistique algérien plus complexe. Cette situation est bien résumée par K.TALEB IBRAHIMI (1998 :22) comme suit :

«Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique), d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires».

Dans ce contexte, S.ABDELHAMID (2002 :35) souligne que : « le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un Phénomène de plurilinguisme ».

Il faut noter que depuis l'indépendance la situation linguistique de l'Algérie a vu plusieurs changements qui ont permis d'ouvrir plusieurs fenêtres sur le monde extérieur et de s'alimenter de plusieurs cultures en enrichissant son système linguistique.

1.1. L'arabe standard

L'Algérie est une nation arabe A, BENBELLA affirmé dans un discours officiel (discours du 5juillet 1963) que : « nous sommes des arabes, des arabes, dix millions d'arabes (...) il n'ya d'avenir pour ce pays que dans l'arabisation. ».

L'arabe standard ou l'arabe classique est la langue officielle du pays, la langue de scolarisation et d'usage dans des situations formelles tels que les médias l'enseignement et les administrations, elle bénéficie d'une place sacrée et privilégiée puisqu'elle est la langue du Coran et de civilisation. R.BOUDJEDRA (1992/1994 : 28-29) ajoute que« La langue arabe

est une langue sacrée pour les Algériens, puisque langue du Texte c'est-à-dire du texte coranique. ».

1.2. L'arabe dialectal

L'arabe dialectal ou l'arabe algérien ou bien Darija est la langue vernaculaire. C'est la langue de communication entre les algériens dans des situations informelles. Chaque région en Algérie se caractérise par un dialecte spécifique non normalisé et non écrit contenant des mots d'origine non arabe pris et empruntés au (en) français et à l'espagnol, entre autres langues, comme le précise C. Y. BENMAYOUF (2010 :25) :

« [...] tout comme en 1962, en 1980, en 2008 l'arabe dialectal est utilisé exclusivement dans la rue et en famille. La télévision nationale ou la radio nationale tolèrent à peine son utilisation même lorsqu'il est question de campagnes de sensibilisation, de consigne censée sauver des vies humaines il faut attendre le mois de ramadhan pour enregistrer une entrée massive à la télévision exception faite comme pour soulager les citoyens algériens de leurs journées de jeun. »

1.3. Le tamazight

Connu par « langue berbère », c'est la langue la plus ancienne du Maghreb. Le tamazight se réfère aux variétés linguistiques régionales (kabyles de Kabylie, les Chaouias des Aurès, les Mozabites du Mزاب, les Zenates du Sahara ou encore le Tamashek du Hoggar-Tassili). Cette langue est considérée en Algérie comme une langue nationale depuis Avril 2002. L'article 3-bis est remplacé par l'article 4 qui stipule : « [...] Tamazight est également langue nationale et officielle. L'État œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national ». Ce code linguistique est actuellement présenté comme une langue maternelle pour les berbérophones, cette partie de la population représente environ 30 à 40% de la population algérienne. Le statut de la langue tamazight pourrait changer, puisqu'elle est introduite dans le système éducatif algérien, et marquer sa forte présence, mais malgré son statut de nationalité, son introduction reste limitée et déséquilibrée dans le cadre de l'enseignement.

1.4. Le français

Après l'indépendance le statut du français a été changé de la langue officielle à celui de première langue étrangère après la politique d'arabisation où le but des autorités algériennes était de revaloriser l'arabe et lui rendre tous ses droits. Malgré cette dégradation, le français

reste omniprésent dans le quotidien algérien avec tous ses secteurs tels que le secteur économique, les institutions administratives et mêmes dans les moyens de communication. Dans ce contexte, M.ACHOUCHE (1981 :46) souligne que : « malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien ». Bien que la langue française soit considérée comme une langue étrangère en Algérie, elle est utilisée partout, à l'oral et à l'écrit, aux administrations, à l'université...etc. Cette langue est vivante que ce soit chez un francophone ou arabophone, car le discours des algériens comprend énormément de termes en français.

En Algérie, la langue française est utilisée dans plusieurs sphères. R .SEBA (2002) dit que :

« Le français s'est beaucoup plus implanté à l'ère actuelle que durant la période coloniale. Un grand nombre d'institutions administratives, notamment celles des secteurs économiques et bancaires continuent à fonctionner en langue française. Le français est aussi omniprésent dans le quotidien des Algériens. Les termes français sont abondants dans le lexique des Algériens. Concernant les moyens de communication, la plupart d'entre eux utilisent le français ».

1.5. L'anglais

Cette langue est considérée comme la deuxième langue étrangère en Algérie. Elle est parlée par 7% des Algériens en 2012. Son apprentissage s'explique par le fait qu'une grande partie des algériens font l'émigration vers des pays anglophones mais aussi par son statut de langue internationale assurant la communication entre les citoyens du monde entier. Elle est enseignée dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire. Mais il est à remarquer que malgré le fait que cette langue soit confirmée comme une langue évolutive et mondiale, sa place en Algérie n'est pas aussi importante que celle de la langue française.

La coexistence de plusieurs langues en Algérie fait naître une situation dite plurilinguisme. Cette situation est établie par le contact des langues nationales avec les langues étrangères existantes comme le français et l'anglais. Un plurilingue est le locuteur qui emploie plus d'une langue dans ses situations de communications. Dans ce sens et d'après J.DUBOIS (2002 : 66) « On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur de la même communauté plusieurs langues selon le type de communication [...] On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication. »

2. L'oral

L'oral permet aux apprenants d'exprimer et de transmettre leurs savoirs, il est réalisé par la parole. Sans celui-ci, l'apprentissage des langues étrangères reste minime.

Pour la pratique de l'élocution en classe de langue française, les compétences principales sont effectivement la compréhension de la langue concernée (le français) et la capacité à s'exprimer verbalement avec facilité.

Pour arriver à notre but qui est évidemment l'expression orale, plusieurs facteurs sont essentiels tels que la maîtrise de la conjugaison, le vocabulaire varié, la confiance en soi, la facilité à prendre la parole face à plusieurs interlocuteurs et l'influence qu'exerce l'entourage sur l'apprenant.

2.1. Qu'est-ce que l'oral ?

L'oral constitue une principale production langagière quotidienne, un outil de communication, qui est exprimé ou transmis de vive voix. Nous empruntons la définition de l'oral de J.M .COLETTA, sous forme d'un schéma car nous pensons qu'il peut résumer toute la notion de « l'oral ».

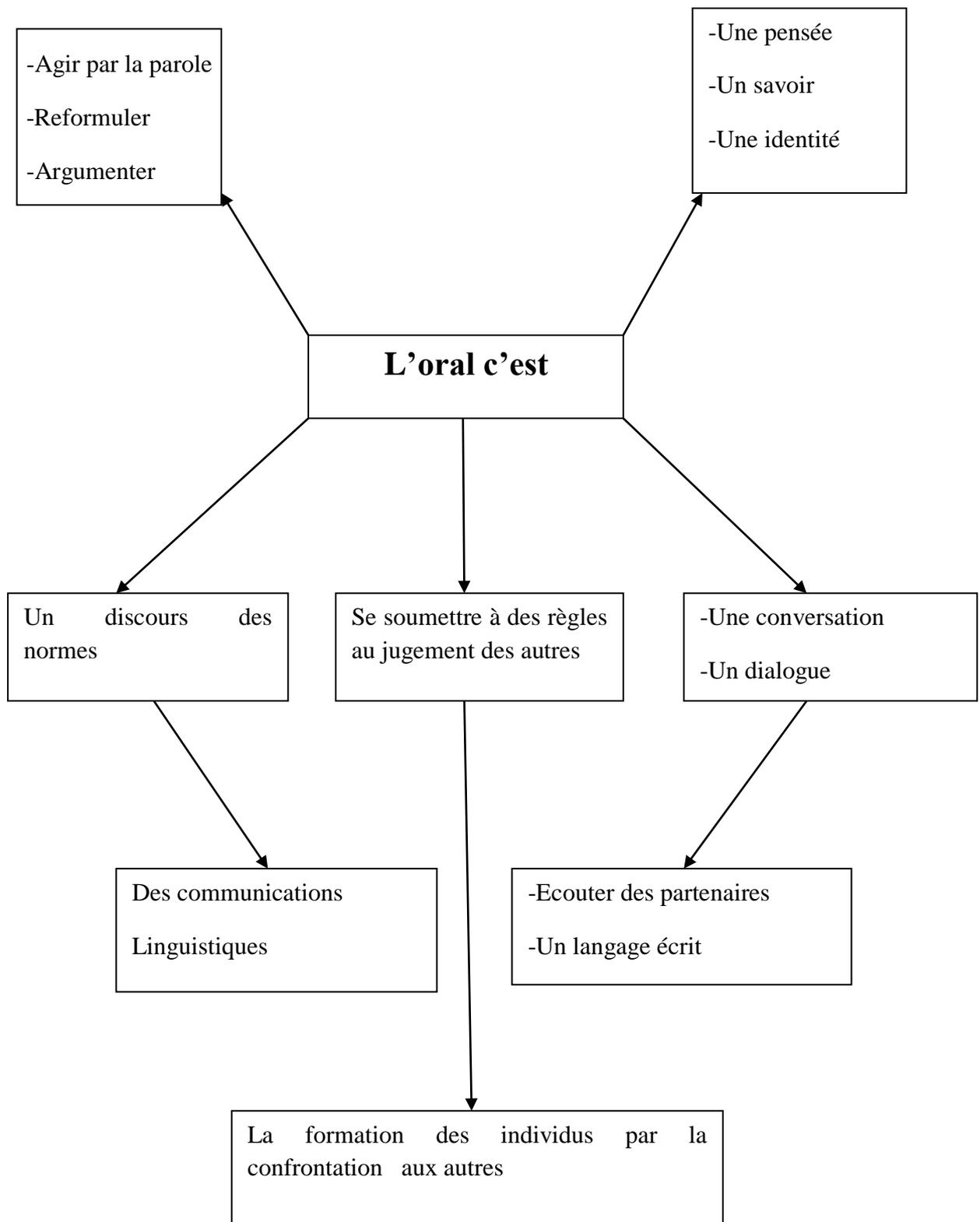


Schéma résumant la notion de l'oral

L'oral c'est communiquer, exprimer, partager, parler, et comprendre... Selon le dictionnaire électronique le grand Robert (2005), l'oral se définit « Qui se fait par la parole qui est énoncé de vive voix ; qui se transmet de bouche en bouche ».

D'après le dictionnaire Hachette encyclopédique, l'oral est défini comme : « transmis ou exprimé par la bouche, la voix (par opposition à l'écrit qui a rapport à la bouche) ».

La production orale est une compétence très difficile à maîtriser dans l'apprentissage du FLE. L'oral n'est pas seulement la langue. D'une part, il comporte aussi des éléments, comme le rythme, l'intonation, l'accent et d'autre part, les paramètres non linguistiques comme le langage corporel et les gestes. L'objectif principal d'apprentissage de l'oral est de faire communiquer les apprenants de la manière la plus naturelle et la plus authentique.

La communication orale peut être utilisée comme un outil d'apprentissage, dans la mesure où elle devient une façon de préciser et de faire évoluer la pensée de l'apprenant. Le terme « oral » sert à désigner à la fois des modalités pédagogiques, un outil ou service d'apprentissage et un objet d'apprentissage particulièrement complexe.

En tant qu'objet d'apprentissage, c'est l'oral qui se place au centre de l'activité d'apprentissage. Il peut s'agir d'offrir des rétroactions (conseils, observations, analyses) à un élève sur sa façon de formuler un propos à l'oral, et pour que la compétence de cet élève à communiquer oralement s'améliore.

Il existe des situations d'enseignement purement dédiées à l'oral, par exemple celles dans lesquelles on apprend à formaliser des règles de communication, à dire des textes, à utiliser mieux sa voix. Pour travailler mieux les compétences langagières à l'oral chez les élèves, on peut entre autres les amener à lire à voix haute, à raconter, à argumenter, à interagir et à débattre.

2.2. Les traits de l'oral

Ces traits propres à l'oral ont des fonctions syntaxiques et sémantiques variées. Parmi ces traits, on peut citer :

2.2.1. Les traits prosodiques

Ce sont les accents d'insistance, les pauses, le débit et les modifications de la courbe intonative.

Si nous prenons l'exemple des pauses, elles ont plusieurs fonctions. Les pauses, peuvent aider à comprendre l'attitude et l'état d'esprit du locuteur, opèrent des segmentations dans le discours et elles contribuent à la reconnaissance de la situation de communication donnée.

2.2.2. Les enchaînements et les liaisons

Pour les étrangers, il est généralement difficile de faire la différence entre deux énoncés tels que : « elles sont peut-être en vie » et « elles ont peut-être envie ».

2.2.3. Les interjections

Ce sont des mots qui expriment un sentiment avec vivacité comme « euh, ah, bof, hein, ben ».

2.2.4. Les hésitations et les ruptures

C'est les ruptures et les hésitations de constructions, il est d'usage de commencer une phrase de s'interrompre et puis de la reprendre autrement par exemple « je trouve que si ... enfin on voulait dire que ... ».

2.3. Les composants de l'oral

En didactique des langues étrangères, l'oral est composé de deux compétences qui sont étroitement liées : la compréhension orale et l'expression orale.

Selon J.P.CUQ (2003) : « l'expression, sous forme orale et écrite, constitue avec la compréhension orale et écrite un objectif fondamentale de l'enseignement des langues ».

2.3.1. La compréhension orale

Est une compétence de base dans l'apprentissage des langues étrangères, elle vise à construire un sens d'un énoncé ou document sonore écouté.

DESMONS dit que « la compréhension orale est un objectif d'apprentissage qui précède, souvent, la prise de parole. Pour entraîner l'apprenant dans la compétence de la compréhension orale, il faut que l'enseignant crée des situations différentes pour que l'apprenant puisse dégager un comportement bien adéquat ». DESMONS (2005 :25)

La compréhension de l'oral est une compétence qui vise à rendre l'apprenant autonome, à faire acquérir progressivement des stratégies d'écoute, de compréhension d'énoncé à l'oral. Il s'agit de former les apprenants à devenir plus sûrs d'eux.

La compréhension orale se fait en connaître trois aspects utilisés dans un discours : le système de prononciation, les règles linguistiques et les règles socioculturelles.

Selon J.M.DUCROT (2005) :« les objectifs d'apprentissage sont d'ordre lexical, socioculturel, phonétique, discursif et morphosyntaxique. En effet les activités de compréhension orale aideront à :

- Découvrir le lexique en situation
- Découvrir différent registre de langue en situation
- Découvrir des faits de civilisation
- Découvrir des accents différents
- Reconnaitre des sons comprendre globalement
- Comprendre des structures grammaticales en contexte
- Prendre des notes. »

Les objectifs de l'écoute pertinents dans une situation d'apprentissage sont : écouter pour entendre, pour reconnaître, pour détecter, pour identifier, pour sélectionner, pour lever l'ambiguïté, pour reformuler, pour synthétiser, pour juger...etc.

2.3.2. L'expression orale

Est la compétence de s'exprimer, de parler et de produire un énoncé dans les différentes situations de communications. Cette compétence doit être acquise progressivement par l'apprenant, c'est une activité qui vient juste après l'activité de la compréhension orale, donc, il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un récepteur, qui fait appel également à la capacité de comprendre l'autre.

Autrement dit, l'expression orale est : « s'exprimer oralement c'est transmettre des messages généralement aux autres, en utilisant principalement la parole, comme moyen de communication ». H .SOREZ (1995 :52)

-Les caractéristiques de l'expression orale :

« L'expression orale commence par :

- **Des idées** : des informations, qu'elles soient, de l'argumentation que l'on choisit, des opinions diverses et des sentiments que l'on exprime. Il faut avoir un objectif clair de ce que l'on veut exprimer. Il est important d'adapter le contenu aux destinataires du message selon l'âge, le rôle, le statut social.

- **De la structuration** : la manière dont on présente ses idées. Les idées vont s'enchaîner de façon logique avec des transitions bien choisies. On peut d'abord préciser ce dont on va parler et pourquoi. On illustrera les idées avec des exemples concrets, des notes d'humour. On terminera de façon claire et brève.

- **Du langage** : de la correction linguistique et de l'adéquation socioculturelle. Dans une communication courante, l'important est de se faire comprendre et d'exprimer ce que l'on a ».

2.4. L'oral dans l'enseignement /apprentissage du FLE

A partir des années 70, la didactique de l'oral a commencé à voir le jour, l'oral étant considéré comme un objet d'enseignement. L'enseignant doit être en mesure de fixer les objectifs d'apprentissage à atteindre et les compétences à faire développer aux élèves puisqu'il s'agit de travailler l'oral pour l'oral. C'est le mettre en pratique, réfléchir au « comment faire ».

La didactique de l'oral : selon L.LAFONTAINE (2001 :204),

« La didactique de l'oral est différente de la didactique de l'écrit, de la grammaire ou de la lecture, car elle s'intéresse à la fois au langage spontané de l'élève et au langage soutenu de celui-ci. Il s'ensuit que l'enseignement de l'oral n'a de sens et d'efficacité que s'il est naturellement incorporé dans le milieu de vie et de communication qu'est la classe, s'il est centré sur l'élève et lui offre les connaissances et compétences nécessaires à la compréhension et à l'application d'un oral organisé. »,

« La place de la didactique de l'oral en place initiale des enseignants de français langue d'enseignement au secondaire» ERIDIT, (2005 :100).

3. La prise de parole

La prise de parole est une étape primordiale dans l'enseignement/apprentissage du FLE. C'est une dynamique très complexe puisqu'elle nécessite un bon apprentissage de la langue étrangère, elle se base sur les échanges et les interactions des points de vue dans la classe.

3.1. Définition de la parole

Selon le dictionnaire Larousse (2001 :56), la parole est définie comme : « la faculté de parler, propre à l'être humain. L'être humain est un être doté de parole » Alors, elle est une faculté naturelle propre à l'être humain et donc elle est distinguée d'une personne à une autre, ce qui lui y est rendre individuelle. C'est une action, un acte, ou un fait de dire quelque chose. Au sens linguistique, le mot « parole » désigne : « usage concret de la langue par les locuteurs, celle-ci étant conçue comme un système abstrait ».

D'après P.BRETON (2017 :27). « La parole est plutôt cette faculté que nous avons, en tant que personne, d'avoir un point de vue propre, que nous discutons à la fois avec nous-mêmes et avec les autres. La parole, c'est également l'ensemble de ce que nous avons à dire du monde, à dire au monde, à nous dire à nous-mêmes. Elle est donc en amont de tous les moyens que l'homme s'est donnés pour porter cette parole, même si, bien sûr, nous sommes là dans une dialectique complexe, les moyens ne laissant jamais indemnes les finalités. La parole est donc, comme le posait bien Georges Gusdorf, en amont du langage et de la langue »

La parole spontanée : est une production langagière qui se fait d'une manière spontanée, « quand elle est encodée et émise en temps réel..., sans hésitation ou anacoluthes, sans aucune phase de préparation préalable, et sans aide de support prothétique quelconque» Ibid (223)

La parole préparée : la prise de parole est précédée d'un temps de réflexion, préparation et vérification des idées (construire une réponse et de donner forme à la parole).

3.2. Qu'est-ce que la prise de parole ?

La prise de parole est le fait de se saisir du canal de communication qui va permettre par la suite la diffusion d'un message. La prise de parole devient donc synonyme d'avoir l'attention d'une audience.

La prise de parole au sein d'une classe de langue est un droit que l'enseignant doit attribuer à tous les élèves, dont, l'élève doit apprendre aussi à respecter la parole de l'autre. La prise de parole doit avoir un objectif bien précis (parler pour communiquer, échanger des idées...)

3.2.1. Les conditions de la prise de parole

La classe représente un groupe social, dont les élèves sont des acteurs, le rôle de l'enseignant dans une classe est primordial, comme pousser l'élève à prendre la parole, l'écouter,

participer dans les débats et les interactions. Pour R.GUICHENUY (2001) « il est important aussi que l'enseignant s'incite l'élève à parler [...] Il doit être attentif, ne rien faire pendant que l'élève parle. L'enseignant doit écouter son élève, sans lui couper la parole. ».

Oser parler pour les élèves c'est un risque dont ils ont peur d'être mal jugé, c'est exposer aux regards des autres élèves et du professeur.

Afin de prendre la parole dans les séances de l'expression orale, il y a cinq conditions :

- Avoir quelque chose à dire ou à exprimer : un thème motivant qui pousse les apprenants à prendre la parole.
- Savoir le dire ou l'exprimer : l'apprenant a la liberté totale pour exprimer, même s'il lui manque un mot, il peut utiliser les gestes et les mimiques,
- Avoir le droit de dire : l'enseignant incite les élèves à parler,
- Avoir l'envie de le dire : motiver l'apprenant, l'encourager et donner l'occasion d'intervenir,
- Avoir l'occasion de le dire : l'enseignant propose effectivement des activités orales, savoir répartir les temps de parole entre l'enseignant et les apprenants.

3.2.2. Les facteurs paralysants la prise de parole en classe de FLE

Conformément aux hypothèses émises, l'insécurité linguistique lors de la prise de parole en classe est due à plusieurs facteurs, ces derniers peuvent être classés en trois groupes : ceux d'ordre didactiques et pédagogiques ; c'est-à-dire les méthodes et les stratégies adoptées dans le processus d'enseignement / apprentissage visant les compétences communicatives et interactionnelles. Les facteurs d'ordre psychologiques sont liés aux élèves et à leurs comportements dans le milieu pédagogique qui est la classe et tout ce qui se rapporte à la personnalité de l'apprenant et à ses réactions vis-à-vis ses enseignants et ses camarades. Et enfin les facteurs qui relèvent du milieu socioculturel et son incidence sur l'apprentissage des langues étrangères.

3.2.2.1.Raisons didactiques et pédagogiques

Les raisons ou les causes qui pourraient déterminer cette passivité communicationnelle sont variées.

En premier lieu, ce sont les raisons portant sur les stratégies et les méthodes d'enseigner ou de faire apprendre le français comme une langue étrangère, les choix des démarches et des méthodes permettant la maîtrise des langues est décisif, les activités et les outils didactiques sont déterminants dans la mesure où ils sont capables d'atteindre les compétences et les objectifs visés. L'enseignant joue le rôle le plus important dans l'acquisition et l'expression verbale chez l'apprenant, il contribue à la création d'un climat favorisant les échanges et aspirant de former des élèves homogènes dans la classe.

Egalement pour tout ce qui est institutionnel et aussi structurel, autrement dit, la conversation ou la discussion d'une classe n'adoptant pas à notre avis le même schéma qu'une autre classe, l'espace éducatif nécessite d'être propice aux interventions langagières, il doit aussi stimuler les apprenants de façon à les motiver et à susciter leurs envies et leurs désirs de prendre la parole.

Par ailleurs, l'expression orale doit s'écarter de la pédagogie qui se base autour de l'interaction du type question-réponse entre l'enseignant et l'apprenant, elle ne semble pas être particulièrement efficace pour inciter les apprenants à s'exprimer et à communiquer en langue étrangère c'est pour cette raison, il faudrait envisager d'autres pédagogies et d'autres stratégies plus appropriées et plus performantes qui permettent d'encourager les apprenants à prendre la parole, et cela en leur faisant vaincre les dits obstacles pour qu'ils puissent communiquer en une langue dont ils n'ont pas une bonne maîtrise.

3.2.2.2.Raisons psychologiques

Les difficultés de la prise de parole en classe de FLE sont liées à des facteurs psychologiques, les élèves se trouvent contraints en présence d'autres élèves, cette relation leur empêche à certains moments de mieux s'exprimer même en langue maternelle et par conséquent, ils se trouvent dépourvus de toute imagination et d'initiative ; En revanche, ils se sentent à l'aise et se comportent différemment lorsqu'ils sont seuls ou avec un ami intime. Dans cette situation, la question qui se pose c'est : Pourquoi ne pas parler en classe de FLE ? Chaque élève a une habitude à parler chez lui ou dans d'autres lieux, un degré de timidité naturel, une aptitude à l'oral tout en respectant la forme comme : l'aisance, le débit, la tonalité de voix, l'intonation et style syntaxique, il y'a aussi le fond comme : l'esprit de synthèse, la culture générale et positionnement personnel. Cette aptitude se conforme au contexte énonciatif y compris les actants et les circonstances. Et pour cela on ne peut pas alors exiger le même niveau des réponses et de participation pour chaque apprenant.

Il est important de veiller à ce que chaque apprenant acquiert une méthodologie et développe un niveau minimum dans cette compétence de prise de parole. Généralement, prendre la parole pour un apprenant, c'est s'exposer aux évaluations, prendre le risque d'être jugé par les autres, de rencontrer un désaccord, et tout cela lui prive de la confiance en soi, d'avoir peur de commettre des erreurs ou bien de dire des bêtises et d'être jugé négativement par les autres élèves ou par l'enseignant, qui est amené nécessairement à juger sa performance, et non pas d'être une cible de sarcasme. Le fait de participer et se placer sous le regard des autres est une contrainte affective où la peur de mal faire est prédominante. La réticence de l'apprenant à s'exprimer et à communiquer était, entre autre, due au fait qu'il manquait de confiance en lui, qu'il avait le sentiment que prendre la parole en français relevait de l'impossible.

D'ailleurs, en plus d'avoir une piètre opinion de lui-même, certains apprenants avaient une peur panique de participer en classe et surtout s'il n'y avait pas une ambiance. Par la peur des jugements et des moqueries de leurs camarades, les apprenants préféraient alors de garder le silence et ne pas prendre la parole plutôt que d'avoir à ressentir la peur de s'exprimer, de communiquer et de perdre la face devant les autres. Cette attitude est donc largement compréhensible dans la mesure où prendre la parole est aussi une façon de se dévoiler.

3.2.2.3. Raisons d'ordre socioculturel

Une culture est un ensemble, de principes et de conventions, de schèmes interprétatifs qui guident les comportements de l'apprenant. Ces derniers se trouvent dominés par les considérations socioculturelles.

Généralement, la culture d'origine de l'élève n'encourage pas la discussion en langue française. La pratique de l'oral fait apparaître des différences syntaxiques et lexicales dont l'élève a conscience et qui peut jouer le rôle de frein dans la participation orale. Aussi l'écriture demeure le principal moyen de la communication. Si l'apprenant s'exprime rarement en français, c'est parce qu'il lui manque la pratique orale dans les milieux fréquentés d'où le fait d'avoir beaucoup du mal à s'exprimer en français. Par conséquent, il se sent insécurisé lorsqu'il est amené à communiquer à la classe de conversation où il est censé ne pas rester silencieux. D'après les résultats rassemblés, ce sont les facteurs qui ont engendré l'inaptitude d'expression orale à laquelle on peut ajouter d'autres raisons de type intellectuel ou cognitif.

3.2.2.4. Raisons intellectuelles

Les élèves expliquent ses réticences à prendre la parole par la non maîtrise des compétences relatives aux savoirs. Ils avouent leurs pauvretés lexicales et grammaticales, leurs incapacités phonologiques. Donc, les élèves sont, eux-mêmes, sensibles à l'imperfection des énoncés produits, ce qui les démotive à prendre régulièrement la parole au sein de la classe comme milieu privilégié de la participation verbale. A cause du manque d'outils linguistiques, les élèves craignent de donner d'eux-mêmes une image dévalorisante. En conséquence, ils trouvent dans le silence le refuge convenable.

3.2.3. L'anxiété

Selon le dictionnaire LAROUSSE, « l'anxiété est un sentiment d'inquiétude pénible et tension nerveuse, elle est causée par l'incertitude, l'angoisse et l'attente. C'est un trouble émotionnel se traduisant par un sentiment indéfinissable d'insécurité ».

L'anxiété est un état psychologique et physiologique, elle se caractérise par des composants somatiques, cognitifs, émotionnels et comportementaux. En présence ou en l'absence de stress psychologique, l'anxiété peut parfois créer des sentiments envahissants d'inquiétude, de peur, et de crainte. Elle est considérée comme une réaction normale dans une situation de stress.

Lorsque l'anxiété devient excessive, elle peut être classifiée sous la dénomination de « trouble de l'anxiété ». L'intensité et le fonctionnement du sujet renseignent le praticien pour déterminer s'il s'agit d'une réaction naturelle ou pathologique. Ce trouble anxieux devient un problème lorsqu'elle ne disparaît pas lors d'un retour à la normale, qu'elle occasionne un niveau de détresse important, qu'elle apparait sans aucune raison, que l'anxiété préoccupe sans arrêt la personne qui subit ce trouble anxieux et qu'elle empêche celle-ci d'être fonctionnelle dans son quotidien.

3. L'insécurité linguistique

3.1. Qu'est-ce que l'insécurité linguistique ?

« L'insécurité linguistique est une impression, une croyance ou un sentiment à l'effet que la variété de langue qu'on utilise ou la façon dont on parle n'est pas légitime ou valorisée par la société. Les gens évaluent généralement leurs propres pratiques linguistiques en les comparant à une norme perçue comme étant supérieure »

La notion d'insécurité linguistique chez les sociolinguistes et les didacticiens, peut être définie comme l'inconfort ressenti par une personne ou un locuteur au cours d'un échange verbal, et le plus souvent en situation de communication formelle. Cette notion commence à entrer dans l'usage commun parce qu'elle peut toucher tout un chacun se trouvant dans une situation de communication formelle où il est obligé à surveiller sa manière de parler. En réalité, l'insécurité linguistique concerne généralement le public constitué de locuteurs non natifs pensant avoir une maîtrise approximative de la langue légitime. On prend l'exemple des étrangers et des migrants de manière générale. En revanche, cette insécurité peut aussi être observée chez des professionnels, chez des locuteurs natifs aussi et y compris ceux du langage tels que les animateurs de l'audiovisuel, les présentateurs, les journalistes, les opérateurs dans les centres d'appel, les enseignants, les traducteurs et les avocats, qui essaient de se conformer à la norme dominante en langue standard, tombent dans l'erreur.

L'insécurité linguistique est un concept qui est relativement récent puisqu'il a été utilisé pour la première fois en 1966, dans la sociolinguistique américaine, par W.LABOV, il a réalisé une étude à New York consacrée à la stratification sociale de la langue anglaise. Ayant pris comme terrain d'enquête trois grands magasins de cette ville, W.LABOV, a observé que la prononciation du segment « r » (en tant que consonne rétroflexe, c'est-à-dire produite avec le bout de la langue pointé vers le palais) indiquait l'appartenance sociale du locuteur observé, l'hypothèse étant que « si deux sous-groupes de locuteurs de la ville de New York [étaient] classés dans une échelle de stratification sociale, ils [seraient] donc classés dans le même ordre par leur utilisation différenciée de "r" » W.LABOV (1966 :169). L'auteur a ainsi observé des écarts entre ce que les locuteurs déclaraient prononcer et ce qu'ils prononçaient effectivement. D'après W.LABOV, ces écarts révèlent une insécurité linguistique.

Le phénomène d'insécurité linguistique est caractérisé par l'absence du sentiment de confort linguistique chez les locuteurs. Selon, J.DARBELNET (1970 :117), « l'insécurité linguistique, c'est le flottement, l'hésitation entre un mode d'expression et un autre ». « Un doute quant à l'emploi de telle ou telle forme, la crainte de tomber dans un usage considéré comme fautif fait naître chez le locuteur une prise de conscience d'une distance existant entre ses pratiques langagières et celles préconisées par la langue considérée comme prestigieuse et légitime ». Plusieurs auteurs ont insisté sur ces aspects. D'après G.LEDEGEN (2000 :53), « l'insécurité linguistique [est] la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime ».

3.2. Les types d'insécurité linguistique

a) Selon CALVET

L.J.CALVET distingue trois différents types d'insécurité linguistique selon les situations où le locuteur peut se sentir linguistiquement insécurisé : « insécurité statutaire », « insécurité identitaire », « insécurité formelle ».

L'insécurité statutaire

Elle a un lien avec le statut de la variété linguistique (dialecte, parler local, etc.). Cette notion est utilisée par le locuteur qu'il considère comme « illégitime » car non conforme à la norme dominante ; en prenant le cas le plus fréquent dans des situations de bi- ou plurilinguisme. Cela peut être un dialecte apparenté à une langue, par exemple la langue arabe ou la langue allemande. Ce peut être deux langues différentes et non apparentées, dont l'une est considérée comme supérieure à l'autre, d'un certain point de vue, liée le plus souvent aux fonctions assurées sur les plans scientifique, technologique, économique, etc. Le meilleur exemple est l'anglais, au vu du rôle qui lui est reconnu à l'échelle internationale, La langue anglaise est la langue la plus utilisée dans le monde du travail et pour la communication internationale.

L'insécurité identitaire

Ce type est lié au fait que la variété qu'utilise le locuteur n'est pas la même de la communauté réelle dans laquelle il vit, ou bien n'est pas celle de la communauté imaginaire à laquelle il désire adhérer. C'est généralement le cas d'un immigré dont le sentiment identitaire semble souvent osciller entre le souhait d'intégrer la communauté d'accueil et celui d'appartenir à la communauté d'origine.

Autrement dit, C'est où le locuteur pense que sa pratique linguistique ne correspond pas au groupe linguistique auquel il appartient ou bien se croit y appartenir.

L'insécurité formelle

L'insécurité formelle serait en relation avec la forme de la langue à utiliser, selon le contexte de la vie sociale. On prenant l'exemple de l'usage de la langue standard dans les situations formelles, où le locuteur exerce une grande vigilance sur sa façon de parler et craint de commettre des fautes ou des erreurs.

b) Selon AUDE BRETEGNIER

A. BRETEGNIER a parlé de 4 types d'insécurité linguistique ; insécurité linguistique identitaire, normative, communautaire et situationnelle.

Insécurité linguistique identitaire

D'après A. BRETEGNIER, « c'est le cas d'un locuteur qui ne se sent pas autorisé d'utiliser une telle forme linguistique, c'est-à-dire le locuteur, se sent extérieur d'un groupe socio-identitaire qui pratique une telle langue, autrement dit, le locuteur n'a pas le droit d'appartenir à ce groupe, donc il n'a pas l'identité qui l'autorise d'utiliser cette langue. »

Insécurité linguistique normative

L'auteur déclare que l'insécurité linguistique normative « C'est où un locuteur juge son usage comme non correspondant à la norme linguistique. »

Insécurité linguistique communautaire

C'est le cas d'un locuteur qui appartient à une communauté et qui considère sa pratique linguistique comme illégitime, car elle est sous menace de disparaître ou elle peut être assimilée par d'autres communautés.

Insécurité linguistique situationnelle

Selon AUDE ce type d'insécurité est « où le locuteur utilise une forme linguistique dans une situation où il doit utiliser une autre selon les règles sociales », autrement dit, l'insécurité linguistique est le résultat de l'emploi d'une variété dans une situation où on en prescrit une autre.

3.3. Les signes de l'insécurité linguistique

L'hypercorrection : est l'élément le plus révélateur de l'insécurité linguistique, elle apparaît lorsqu'un locuteur mis dans une situation de discours surveillé, c'est l'expression du sentiment de la non maîtrise des règles de la langue, il s'agit là d'une mauvaise application d'une règle, est une déviance consciente, une correction qui s'opère par erreur ou par ignorance des règles de la langue.

L'alternance codique : on parle de l'alternance codique lorsque les locuteurs utilisent plusieurs langues dans la même phrase ou un discours, ils opèrent un passage d'une langue à

l'autre, on l'appelle mélange de langue, par exemple le locuteur remplace des mots de la langue française qui est une langue étrangère par des mots arabes qui représente la langue maternelle. Ce mélange est dû à un manque de la richesse vocabulaire et la résistance des langues locaux pour le changement.

L'échec scolaire : lors toute rencontre avec l'autre, avec l'enseignant, apparait chez les apprenants une souffrance, une peur, une angoisse et une hésitation. Cette souffrance, axée sur l'impossibilité de dire ou écrire dans la langue française qui engendre dans la plupart des cas, à l'échec scolaire. Cette situation a forcément un impact négatif sur l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.

BOURDIEU (1982 :83) aborde « cette situation au moment où l'utilisateur d'une langue n'est pas légitime à prononcer un énoncé, ce dernier est « voué à l'échec » ».

3.4. Comment surmonter son insécurité linguistique ?

Pour surmonter son insécurité linguistique, les didacticiens proposent des stratégies et des méthodes d'enseignement pour aider les apprenants lors de la séance de l'expression orale.

Tout d'abord on a le facteur le plus important qu'il faut avoir pour surmonter l'insécurité linguistique c'est : La confiance au soi

La confiance en soi est l'un des éléments fondateurs du fait d'oser prendre la parole : « la confiance en soi naît de la représentation que l'individu a de lui-même par rapport à sa capacité d'accomplir la tâche. C'est une notion reliée à l'estime de soi, laquelle résulte du concept de soi. » LAFORTUNE et SAINT-PIERRE (1998 :29).

La raison principale de l'insécurité linguistique est donc bien évidemment l'absence de la confiance en soi qui réduit la performance de l'apprenant et qui lui rend timide et lui pousse vers le silence par peur de commettre des erreurs devant ses camarades et même devant l'enseignant. Pour éviter ce genre de sentiment il faut bien préparer les cours à la maison.

Il faut aussi créer plus d'activité en classe, comme les débats et les pièces théâtrales, où les apprenants peuvent s'exprimer librement pour un but communicatif.

Interpeller les représentations : former les apprenants à relativiser les normes scolaires en les rendant plus tolérants à accepter les différences (normes et usages), en les sensibilisant à

l'idée que tout le monde est soumis à l'Insécurité Linguistique (même ses professeurs) puisque

« Toute langue normée, du fait même de l'existence de normes, ne peut éviter de générer chez ses locuteurs un taux minimal d'insécurité linguistique. Ce seuil minimal serait, pour l'essentiel, attribuable au fait que tout locuteur sait bien qu'il ne maîtrise pas parfaitement sa langue, qu'il ne peut en connaître toutes les subtilités, etc. » ROBILLARD (1996 : 68)

D'après ROUSSI (2019) dans un entretien au café du FLE, où elle a donné des solutions pour diminuer cette insécurité linguistique chez les apprenants du FLE. D'abord, les apprenants devront faire une préparation préalable des cours et cela pour avoir une idée sur ce qu'ils vont apprendre durant le cours et ils peuvent aussi participer sans avoir peur.

Ensuite, pour les enseignants, ils devront éviter l'habitude répétitive c'est-à-dire d'attirer l'attention aux apprenants à leurs erreurs, parce que le fait de signaler ses erreurs à chaque fois où ils participent, peut provoquer un complexe ou un handicap et les met dans une situation de peur et d'insécurité linguistique alors ils vont refuser de prendre la parole.

Aussi, le développement des nouvelles stratégies de présentation qui traitent les mauvaises situations et les erreurs dans lesquelles les apprenants ont tombé et pour éviter toutes ces mauvaises sensations qui reculent l'apprentissage.

Enfin, apprendre le français avec les médias sous toutes leurs formes : télévision, radio, presse écrite, internet, cours et exercices gratuits en ligne et même par les moteurs de recherche pour développer l'écoute qui aide à prononcer correctement.

Cadre méthodologique

Dans ce chapitre, nous allons essayer de répondre à nos questions de recherche, de vérifier la fiabilité de nos hypothèses et de repérer les difficultés rencontrées par les apprenants durant les séances d'expression orale et plus précisément lors de la prise de parole. C'est pourquoi nous avons assisté à une séance de *Techniques d'expression orale* à l'université de Tlemcen (département de français) avec des étudiants de la première année licence.

1. Terrain de recherche

Pour réaliser notre recherche, nous avons choisi une classe de 1^{ère} année de licence (promotion 2021/2022), département de français de l'université de Tlemcen.

Nous avons choisi les apprenants de première année français comme échantillon de notre recherche puisqu'ils sont en phase d'apprentissage de la langue étrangère. Ainsi en première année il y a un module consacré à l'expression orale « technique d'expression orale » et pour voir si les étudiants sont capables de s'exprimer aisément en français ou alors ils souffrent d'une insécurité linguistique après les dix années de scolarisation (primaire, moyenne et secondaire).

2. Techniques de recherches et données recueillies

Pour atteindre nos objectifs et afin de pouvoir répondre à notre problématique, nous avons choisi deux méthodes de recueil des données.

La première méthode est l'observation directe non-participante de la classe et l'enregistrement audio de la séance. Cette séance s'est déroulée à l'aide d'un document audio qui traite le sujet de la description et une série de questions posées par l'enseignante et ensuite les réponses des apprenants.

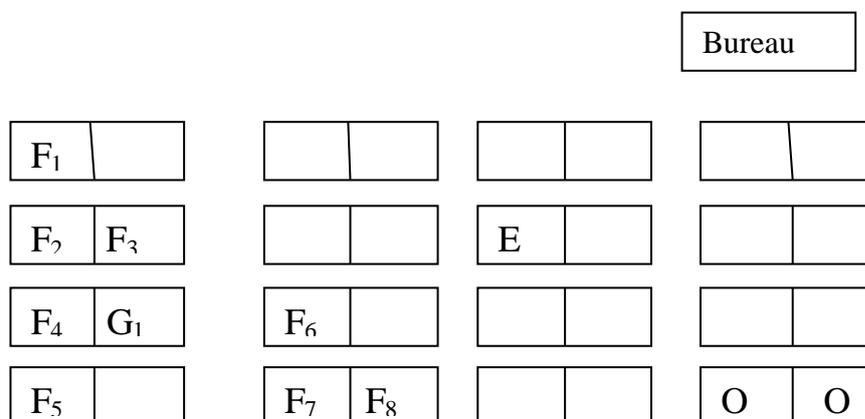
La deuxième méthode est l'élaboration d'un entretien directif qui comporte 11 questions fermées destinées aux étudiants de la première année français afin d'identifier l'insécurité linguistique d'une manière implicite ou indirecte et pour rassembler le plus d'informations qui peuvent nous aider dans notre étude.

3. Le public visé et la description de la classe

Pour effectuer notre travail de recherche, nous avons choisi les étudiants de première année français. C'est une classe bien éclairée, spacieuse et propre, elle contient quatre rangées et chaque rangée comporte six tables avec des chaises, en face la première table se situe le

bureau de l'enseignante. C'est une classe qui contient 09 étudiants dont 08 filles et 01 garçon âgés entre 18 et 22 ans. Le sexe féminin représente la majorité de l'ensemble des étudiants dans cette salle.

Le schéma suivant représente l'ordre de la classe :



F : fille.

G : garçon.

E : enseignante.

O : observatrice.

4. Déroulement de la séance

Pour observer et analyser la séance de l'expression orale, nous avons assisté à un cours de deux heures avec le groupe 05 dans la salle 25 de 12.30 à 14.30 le lundi 25 avril 2022.

Afin de ne pas perturber les apprenants, nous avons choisi la dernière table (observation non participante) et pour mieux recueillir les données, nous avons demandé de l'enseignante de nous permettre d'enregistrer la séance ainsi de prendre des notes et en précisant que notre unique tâche est d'observer la séance en ce qui concerne la manière dont la parole circule en cours.

Comment nous l'avons précédemment présentée, la séance observée a duré deux heures. La première heure, l'enseignante a demandé aux étudiants de bien écouter l'audio qu'elle va partager avec eux et de prendre des notes pour répondre aux questions qu'elle va poser par la suite, et elle a insisté sur la participation des apprenants qui sera notée. Les questions et les réponses sont résumées dans le tableau suivant :

| Les questions posées par l'enseignante | Les réponses des apprenants |
|---|---|
| Donner un intitulé à cet enregistrement, de quoi s'agit-il ? De quoi ça parle ? | F5- la vie d'Eline F1- la description d'un personnage F6- la description de la vie d'Eline |
| Quel registre est employé dans cet enregistrement ? Pourquoi ? | F5- courant F4- soutenu F5- les mots sont faciles à comprendre F5- un vocabulaire simple F5- langage familier |
| Quels sont les caractéristiques du registre courant ? | F1- des phrases longues F5- style riche |
| Citez les mots qui renvoient au registre familier | F5- collègue |
| Quels sont les caractéristiques d'un registre familier ? | F7- des phrases simples F5- les interjections F5- beaucoup d'interjections |
| Quel âge a Eline ? | F5- 14ans F8- 14ans F1- 14ans |
| Comment s'appelle sa sœur ? Quel âge a Zoé ? | G1- s'appelle Zoé F5- 16 ans |
| Quel est le loisir principal d'Eline ? | F5- le loisir principal d'Eline est l'équitation G1- l'équitation |

La deuxième heure de la séance était consacrée à la production orale. Chaque apprenant devait faire une description de lui-même en citant ses traits physiques, ses défauts et ses qualités. L'enseignante a précisé que la présentation devait être faite individuellement au tableau et sans lire du papier.

Pour obtenir des résultats fiables, nous avons élaboré un guide d'observation, qui contient les critères pour repérer les manifestations de l'insécurité linguistique.

5. Guide d'observation de la séance d'expression orale

Dans le cadre de notre mémoire de fin d'études, nous avons réalisé un guide d'observation dans une démarche non participante pour ne pas perturber les apprenants lors de la séance. Cette technique permet de voir le vrai comportement des personnes observées et donc d'obtenir des résultats plus fiables. Nous avons pu définir 8 critères essentiels relatifs à l'insécurité linguistique résumés dans le tableau suivant :

1. Etablissement :
2. Classe :
3. Séance :
4. Objectifs de la séance :
5. Durée de la séance :
6. Nombre d'apprenants :
7. Disposition spatiale de la classe¹ :
8. Modalités de travail² :
9. Matériel pédagogique, support utilisé :

10. Types de communication :

- Entre enseignant et élève(s) : environ %
- Entre élèves : environ %

11. Taux de participation des étudiants dans les débats :

| Nombre d'étudiants | Les participants | Taux de participations% |
|--------------------|------------------|-------------------------|
| | | |

¹ Configuration traditionnelle (tables disposées en rangées), tables disposées en U, etc.

² L'enseignant avec toute la classe, travail en groupes, en binômes, etc.

12. Modalités de prise de parole des élèves (comment les élèves sont-ils amenés à prendre la parole ?)

- Nombre de prises de parole hétéro-sélectionnée³ :
- Nombre de prises de parole sollicitée :
- Nombre de prises de parole auto-sélectionnée :

13.

| Le sexe Les critères | Filles | Garçons |
|---|--------|---------|
| Hésitation | | |
| La répétition | | |
| La pause | | |
| L'auto correction | | |
| Information qui se cherche | | |
| Bégaiement | | |
| Le recours à la langue maternelle | | |
| Refus explicite de prendre la parole | | |

14. Ambiance de la classe :

Pas du tout

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|---|---|---|---|---|

Très détendue/conviviale

³**TP hétéro-sélectionné** : c'est le cas lorsque l'un des participants prend la parole à la demande d'un autre participant. En classe, l'injonction à parler vient généralement de l'enseignant. Cela peut se faire au moyen d'une question ou d'un terme d'adresse.

TP sollicités : Nous parlons de TP sollicité lorsqu'un apprenant prend la parole en l'ayant préalablement demandée à l'enseignant. Cela se fait généralement par un geste (lever la main) et/ou en disant « monsieur ». L'enseignant alloue alors la parole par un geste de la main ou de la tête ou bien en interpellant l'apprenant.

TP auto-sélectionné : le participant prend lui-même l'initiative de la parole. C'est une intervention spontanée, contrairement à l'hétéro-sélection.

détendue/conviviale

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | | | |
|--|--|--|--|--|

6. Présentation du guide d'entretien

Après une séance d'observation, et pour mieux contrôler la façon de parler des étudiants dans les communications orales et observer les manifestations de l'insécurité linguistique dans leurs discours et leurs réponses sur les questions proposées, nous avons réalisé une enquête sous forme d'entretien oral enregistré. Nous avons réalisé un guide d'entretien dans une démarche directive, visant à identifier l'insécurité linguistique d'une manière implicite ou indirecte et de détecter les manifestations de l'insécurité linguistique chez les étudiants de la première année de licence français. Nous avons organisé les entretiens autour d'un ensemble de questions qui sont :

- 1) Pensez-vous que vous parlez bien le français ?

- 2) En classe, vous prenez la parole spontanément ou seulement lorsque votre enseignant vous interroge ?

- 3) Vous sentez-vous à l'aise lorsque vous exprimez oralement en français ?

- 4) Hésitez-vous à prendre la parole en classe ?

- 5) Trouvez-vous des difficultés de prononciation ?

- 6) Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

- 7) Utilisez-vous la langue maternelle comme un moyen de surmonter vos difficultés d'expression en français ?

- 8) Est-ce que vous préparez vos phrases mentalement avant de prendre la parole ?
- 9) Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?
- 10) Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?
- 11) Est-ce que pendant l'activité, vous vouliez dire quelque chose mais vous n'avez pas osé ?

7. La convention de transcription

Transcrire c'est donner une forme graphique à des données audio. On utilise généralement un ensemble de symboles pour faire apparaître à l'écrit certains phénomènes spécifiques à l'oral.

| Symboles | Signification | Exemple |
|---------------------------|---|--|
| Soulignements | Chevauchements de paroles | A- c'est normal + ils se <u>connaissaient</u> B- <u>je sais</u> + mais c'est pas une raison |
| + ++ +++ (5 sec) | <p>Pauses de diverses durées.</p> <p>Un + équivaut à 1 seconde. Lorsque la durée de la pause dépasse 3 secondes, elle est indiquée entre parenthèses (x sec.)</p> <p><i>Remarque</i> : à la fin d'un tour de parole, la durée de la pause n'est mentionnée que lorsque celle-ci dépasse 3 secondes.</p> | |

| | | |
|---|---|---|
| : :: ::: | Allongement du son ou de la syllabe qui précède (le nombre de : est proportionnel à l'allongement) | euh :: je ne sais pas |
| / | Intonation montante | Qu'est-ce que tu fais / |
| Lettres MAJUSCULES | Ton appuyé, emphase | il DOIT être présent |
| [| Faux départ, rupture de construction ou mot inachevé | même s'il a [même s'il n'a pas un niveau d'instruction élevé |
| XXXXXX | Mot ou passage inaudible (incompréhensible) | Il est parti XXXXX revenir |
| (rire) (soupir) (aspiration) (hochelatête) (setourne) | Commentaire de transcription. Description d'aspects du comportement verbal. Actions et gestes | (rire), (ensemble), (à voix basse)... |
| | prononciation de lettres isolées ou action d'épeler | h-y-m-n-e |

| Sons de l'arabe (représentés avec la graphie de l'arabe) | Représentation avec l'alphabet français |
|--|---|
| ع | R |
| ر | R |
| خ | Kh |
| ح | H |

| | |
|----|----|
| هـ | H |
| ع | A |
| ث | Th |
| ك | K |
| ق | Qu |

Nous avons transcrit et ensuite commenté les entretiens enregistrés dans le but de dégager les manifestations de l'insécurité linguistique au niveau des expressions orales des étudiants.

Certains étudiants ont refusé de répondre aux questions puisqu'il s'agissait d'un enregistrement vocal, mais nous avons réussi à les convaincre en les rassurant que c'était anonyme.

Il s'agit de 8 enregistrements dont 7 filles et 1 seul garçon. Il y a une étudiante a refusé totalement d'enregistrer ses réponses. Chaque enregistrement ne dépasse pas les quatre minutes. Pour garder l'anonymat, nous avons remplacé les prénoms des étudiants par de simples pseudonymes.

Analyse des données

1. Présentation et analyse des résultats de l'observation directe

1.1. Résultat du Guide d'observation d'une séance d'expression orale

1. Etablissement : université Abou Bakr Belkaid
2. Classe : 05
3. Séance : Techniques de l'expression orale (TEO)
4. Objectifs de la séance : la description
5. Durée de la séance : deux heures
6. Nombre d'apprenants : 09
7. Disposition spatiale de la classe : tables disposées en rangées
8. Modalités de travail⁴ : avec toute la classe
9. Matériel pédagogique, support utilisé : audio
10. Types de communication :
 - Entre enseignant et élève(s) : environ 85 %
 - Entre élèves : environ 15 %
11. Taux de participation des étudiants dans les débats :

| Nombre d'étudiants | Les participants | Taux de participations% |
|--------------------|------------------|-------------------------|
| 09 | 09 | 100% |

12. Modalités de prise de parole des élèves (comment les élèves sont-ils amenés à prendre la parole ?)
 - Nombre de prises de parole hétéro-sélectionnée⁵ : 51

⁴enseignant avec toute la classe, travail en groupes, en binômes, etc.

⁵**TP hétéro-sélectionné** : c'est le cas lorsque l'un des participants prend la parole à la demande d'un autre participant. En classe, l'injonction à parler vient généralement de l'enseignant. Cela peut se faire au moyen d'une question ou d'un terme d'adresse.

TP sollicités : Nous parlons de TP sollicité lorsqu'un apprenant prend la parole en l'ayant préalablement demandée à l'enseignant. Cela se fait généralement par un geste (lever la main) et/ou en disant « monsieur ». L'enseignant alloue alors la parole par un geste de la main ou de la tête ou bien en interpellant l'apprenant.

TP auto-sélectionné : le participant prend lui-même l'initiative de la parole. C'est une intervention spontanée, contrairement à l'hétéro-sélection.

- Nombre de prises de parole sollicitée : 40
- Nombre de prises de parole auto-sélectionnée : 20

13.

| Les critères | Filles | Garçons |
|---|--|----------------------|
| Hésitation | F ₁ (04), F ₂ (06), F ₃ (06), F ₄ (02), F ₅ (01), F ₆ (01), F ₇ (01),F ₈ (01) | G ₁ (01) |
| La répétition | F ₁ (08), F ₂ (08), F ₃ (17), F ₄ (10), F ₅ (02),F ₆ (03),F ₇ (03),F ₈ (08) . | G ₁ (03) |
| La pause | F ₁ (+++), F ₂ (+++++), F ₃ (+++++) , F ₄ (+++), F ₅ (++++),F ₆ (++) , F ₇ (+++),F ₈ (++) . | G ₁ (+++) |
| L'auto correction | F ₁ (05), F ₂ (05), F ₃ (07), F ₄ (06), F ₅ (04),F ₆ (03), F ₇ (01),F ₈ (04) . | G ₁ (01) |
| Information qui se cherche | F ₁ (07), F ₂ (08), F ₃ (09), F ₄ (06), F ₅ (07),F ₆ (04), F ₇ (10),F ₈ (04) . | G ₁ (06) |
| Bégaiement | F ₁ (04), F ₂ (04), F ₃ (09), F ₄ (06), F ₅ (09), F ₆ (04), F ₇ (06),F ₈ (04) . | G ₁ (03) |
| Le recours à la langue maternelle | F ₁ (05), F ₂ (0), F ₃ (03), F ₄ (0), F ₅ (0),F ₆ (0), F ₇ (0),F ₈ (0) . | G ₁ (02) |
| Refus explicite de prendre la parole | F ₁ (01), F ₂ (01), F ₃ (01), F ₄ (0), F ₅ (01),F ₆ (0), F ₇ (0),F ₈ (0) . | G ₁ (0) |

14. Ambiance de la classe :



1.2. Analyse de la séance

D'après notre observation de cette séance, nous avons remarqué que l'enseignante est proche de ses apprenants et parle toujours face à eux, et elle les interroge par leurs prénoms afin de les pousser à prendre la parole et les mettre en sécurité.

L'enseignante a utilisé un document audio comme un support pour assurer le cours. Dans cette salle de cours, il n'y a que cinq étudiantes qui prennent la parole spontanément tandis que les autres préfèrent garder le silence ou ils prennent la parole seulement lorsqu'ils sont sollicités par l'enseignante. Elle a également posé des questions aux autres pour les faire participer mais comme il ne s'agit pas d'une évaluation, ils ont refusé de prendre la parole indirectement en gardant le silence, ce qui pourrait être interprété dans le sens d'une insécurité linguistique.

Ensuite, nous avons remarqué que l'interaction en classe se limite entre enseignante et apprenants sous forme de questions/réponses et généralement lorsqu'il s'agit d'une sollicitation. Une seule fois, une étudiante a sélectionné son camarade pour continuer la réponse car elle était vraiment timide et hésitait, sa voix tremblait lorsqu'elle a parlé et cela montre qu'elle a un trouble émotionnel qui se traduit par un sentiment indéfinissable d'insécurité.

Concernant les réponses des étudiants, elles étaient très courtes avec des erreurs et des pauses suivi du recours à la l'arabe dialectal tel que (mafhemtch), (ana)... pour mieux s'exprimer et faire passer le message. Nous avons remarqué le manque de ressources linguistiques et cela provoque le manque de confiance en soi qui se termine par la présence du sentiment d'insécurité linguistique.

Nous avons remarqué également dans ce groupe qu'il y a des apprenants qui prononcent mal quelques mots tel que (Maine/ Maigre) et quelques voyelles tel que (i), (u), (ou), mémoire.

Suite à notre observation directe, nous avons constaté que la majorité des étudiants hésitent à prendre la parole sans sollicitation. Et il y a ceux qui refusent de parler même s'ils sont sollicités par l'enseignante. Cela est sans doute lié à plusieurs facteurs tels que la timidité, la

peur, le manque de confiance en soi et aussi le manque de ressources langagières qui peuvent créer chez ces étudiants une insécurité linguistique.

Nous soulignons également la présence remarquable des pauses de longue durée ainsi que la répétition des mots et même celle des phrases et l'autocorrection. Ces derniers sont marqués par l'incertitude et l'angoisse lors de la prise de parole.

Lors des productions orales notées, quelques étudiants faisaient des recours à la langue maternelle (arabe dialectale) tels que « ana 3andi les défauts » dans des situations où ils ne pouvaient pas passer leur message en langue française.

Pour conclure, à travers notre guide d'entretien, nous avons remarqué que la majorité des apprenants prennent la parole après une sollicitation de l'enseignante. Nous avons remarqué également que le manque de bagage langagier cause le manque de confiance en soi et donc l'apprenant préfère garder le silence plutôt que de parler et commettre des fautes. La mauvaise prononciation suivi de l'autorépétition et dans certain cas, cela pousse l'apprenant à recourir à sa langue maternelle. Donc, nous pouvons dire que la majorité des étudiants présents dans ce groupe souffrent d'insécurité linguistique d'une manière ou d'une autre.

2. Transcriptions et analyse des résultats des entretiens enregistrés

2.1. La transcription des entretiens

Transcription 1 :

« Bonjour, nous sommes des étudiantes de master 2 français spécialité didactique, nous voulons faire avec vous un simple entretien dans le cadre de notre mémoire de recherche de fin d'étude.»

enquêteur Pensez-vous que vous parlez bien le français ?

Sara oui un ptit peu c'est tout mais : parfois ::: j'ai trouvé **Haka** un problème de

Comme cela

produire un phrase mais ::: ça va ça marche

enquêteur En classe, vous prenez la parole spontanément ou seulement lorsque votre enseignant vous interroge ?

Sara non euh : c'est spontanément pas-parfois ::: j'ai jamais programmé : des des travaux à la maison mais : **nselekHa**.

Je me débrouille

- enquêteur Vous sentez-vous à l'aise lorsque vous exprimez oralement en français ?
- Sara oui très à l'aise très- très à l'aise (rire) **mat amnichâqulak** librement (rire)
Tu ne peux pas imaginer
- enquêteur Hésitez-vous à prendre la parole en classe ?
- Sara oui :
- enquêteur Trouvez-vous des difficultés de prononciation ?
- Sara oui parfois j'ai trouvé des difficultés **f** dans la pro- euh : PRONONCIATION
Ha prononciation ma âraftch nentaquHA.
Je ne sais pas comment la prononcer
- enquêteur Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?
- Sara non, j'ai pas des difficultés **f** : l'expression.
Pendant
- enquêteur Utilisez-vous la langue maternelle comme un moyen de surmonter vos difficultés d'expression en français ?
- Sara **quasdek Hadi nekhedmoha bara wla ::**
tu veux dire qu'on va la faire dehors ou quoi
ah Oui parfois.
- Enquêteur Est-ce que vous préparez vos phrases mentalement avant de prendre la parole ?
- Sara oui ::: préparé/ non sans euh :: sans préparation
- enquêteur Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?
- Sara non **zaâma âandk : i intquadattaâ : prof taâk** déjà **makanch** critère parce
tu as les critiques de ton professeur déjà il n'y a pas de critère
makanch critère euh : critique donc **intquadate** non parce que **makanch la**
il n'y a pas critique il n'y a ni .
intquadate la walou.
Critiques ni rien
- enquêteur Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?
- Sara oui parfois :: **ndirhom zaâma Haka** : je prends XXX fais à mesure.
Je les fais genre comme cela.
- Enquêteur Est-ce que pendant l'activité, vous vouliez dire quelque chose mais vous n'avez pas osé ?

Sara est-ce que/ oui.

Commentaire :

D'après cet enregistrement, nous remarquons que cette étudiante a une grande confiance en soi malgré qu'elle commet beaucoup d'erreurs et elle déclare qu'elle n'a pas un bon niveau en français ; d'après sa réponse «oui un petit peu c'est tout mais : parfois ::: j'ai trouvé Haka un problème de produire un phrase mais ::: ça va sa marche » , nous avons remarqué chez cette étudiante des moments d'hésitation et d'incertitude marqués par des faux départs et des pauses par exemple quand nous avons posé la question « Est-ce que vous préparez vos phrases mentalement avant de prendre la parole ? » elle répond puis elle a changé sa réponse « oui ::: préparé/ non sans euh :: sans préparation ».

Pour chercher les mots corrects, l'enquêté généralement utilise les interjections comme euh ou bien elle garde le silence pour quelques secondes. Ainsi, nous avons remarqué que cette étudiante répète des mots et des syllabes tels que « pas-parfois » « des des ».

Nous avons remarqué que cette étudiante fait beaucoup des fautes grammaticales « un phrase » au lieu d'une phrase et prononce mal certains sons.

Elle a essayé de produire des longues phrases et dans certains temps elle est bloquée pour débloquer cette situation elle utilise l'arabe dialectal comme « non zaâma âandk : i intquadat taâ : prof taâk déjà makanch critère parce makanch critère euh : critique donc intiquadate non parce que makanch la intiquadate la walou »

Transcription 2 :

« Bonjour, nous sommes des étudiantes de master 2 français spécialité didactique, nous voulons faire avec vous un simple entretien dans le cadre de notre mémoire de recherche de fin d'étude.»

enquêteur Pensez-vous que vous parlez bien le français ?

Amira un peu.

Enquêteur En classe, vous prenez la parole spontanément ou seulement lorsque votre enseignant vous interroge ?

Amira Euuh seulement lorsque euh lorsque : l'enseignant : demande, **ana nehchem**

Moi je suis timide

enquêteur Vous sentez-vous à l'aise lorsque vous exprimez oralement en français ?
Amira sa dépend + la majorité de temps non+ des fois oui des fois non **âla hseb** la
Cela dépend
situation.

Enquêteur Hésitez-vous à prendre la parole en classe ?

Amira oui beaucoup **ana nhchem.**

Moi je suis timide

enquêteur Trouvez-vous des difficultés de prononciation ?

Amira Euh toujours je pense.

Enquêteur Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

Amira Euh des fois je trouve des des difficultés : des fois ::: des fois normal.

Enquêteur Utilisez-vous la langue maternelle comme un moyen de surmonter vos difficultés d'expression en français ?

Amira oui :: / **bayna Hadi.**

Ça c'est clair

enquêteur Est-ce que vous préparez vos phrases mentalement avant de prendre la parole ?

Amira oui.

Enquêteur Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

Amira non franchement **la.**

Non

enquêteur Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

Amira non.

Enquêteur Est-ce que pendant l'activité, vous vouliez dire quelque chose mais vous n'avez pas osé ?

Amira non.

Commentaire :

D'après les enregistrements effectués auprès des étudiants, cette étudiante paraît timide dans sa classe. Nous avons remarqué ça d'après ses gestes et ses mimiques et même dans le cours

elle préfère de rester calme et cela se voit également dans sa façon de parler. A notre question « Hésitez-vous à prendre la parole en classe ? », elle a répondu « oui beaucoup ana nhchem. »

Généralement, elle a répondu par des réponses courtes et simples sans aucun développement tel que « oui » « non » « un peu ». Nous avons également trouvé qu'il y a des moments d'allongement et de pauses pour chercher l'information, ainsi qu'il y a des moments d'hésitation. En ce qui concerne le recours à la langue maternelle, cette enquêtée utilise la langue arabe pour s'exprimer et pour terminer ses réponses puisque elle a répondu à notre question « Utilisez-vous la langue maternelle comme un moyen de surmonter vos difficultés d'expression en français ? » par « oui :: / bayna Hadi. » avec une tonalité montante.

D'une façon générale, nous avons remarqué chez l'enquêté une grande timidité traduit par ses mimiques, ses gestes, ce qui montre un sentiment d'insécurité linguistique chez l'étudiante.

Transcription 3 :

« Bonjour, nous sommes des étudiantes de master 2 français spécialité didactique, nous voulons faire avec vous un simple entretien dans le cadre de notre mémoire de recherche de fin d'étude.»

enquêteur Pensez-vous que vous parlez bien le français ?

Donia oui : Euuh non non non.

Enquêteur En classe, vous prenez la parole spontanément ou seulement lorsque votre enseignant vous interroge ?

Donia euh lorsque : l'enseignant interroge.

Enquêteur Vous sentez-vous à l'aise lorsque vous exprimez oralement en français ?

Donia euh un peu.

Enquêteur Hésitez-vous à prendre la parole en classe ?

Donia Emm : oui **bezaf.**

Beaucoup

enquêteur Trouvez-vous des difficultés de prononciation ?

Donia Euuh non des fois.

Enquêteur Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

Donia **mafHemtch.** Euuh : **khatrate waH** des fois.

Je n'ai pas compris parfois oui.

Enquêteur Utilisez-vous la langue maternelle comme un moyen de surmonter vos

difficultés d'expression en français ?

Donia ah / euh oui **daymen.**

Toujours

enquêteur Est-ce que vous préparez vos phrases mentalement avant de prendre la parole ?

Donia non pas de tout.

Enquêteur Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

Donia euh non **âlach nkhaf.**

Pourquoi j'aurai peur

enquêteur Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

Donia aa : oui oui + oui.

Enquêteur Est-ce que pendant l'activité, vous vouliez dire quelque chose mais vous n'avez pas osé ?

Donia oui **daymen.**

Toujours.

Commentaire :

D'après cet enregistrement, nous avons pu remarquer que cette étudiante a utilisé beaucoup d'interjection « aa » « euh » « ah », a répété certains mots tels que « oui oui » « non non », lorsque nous avons posé la question « Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ? » elle n'a pas compris la question et elle a demandé l'explication.

En effet, cette étudiante ne répond pas avec spontanéité, elle hésite beaucoup par exemple quand nous avons posé la question « Utilisez-vous la langue maternelle comme un moyen de surmonter vos difficultés d'expression en français ? » elle hésite puis dit « ah / euh oui daymen ». Elle a également eu beaucoup de recours à l'arabe dialectal pour faire passer son message « âlach nkhaf » « âlach nkhaf ».

D'après cet enregistrement, nous avons pu observer que cette étudiante a un grand problème d'insécurité qui se manifeste par un déficit à la fois linguistique et psycholinguistique. Selon ses réponses elle a déclaré qu'elle ne prend jamais la parole spontanément « euh lorsque : l'enseignant interroge ». Ainsi sa réponse à la question « Avez-vous peur du jugement ou des

critiques de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ? » elle a dit :
«aa : oui oui + oui »

Transcription4 :

« Bonjour, nous sommes des étudiantes de master 2 français spécialité didactique, nous voulons faire avec vous un simple entretien dans le cadre de notre mémoire de recherche de fin d'étude.»

enquêteur Pensez-vous que vous parlez bien le français ?

Farah Emm non non.

Enquêteur En classe, vous prenez la parole spontanément ou seulement lorsque votre enseignant vous interroge ?

Farah euh des fois spontanément mais des fois ::: lorsque l'enseignant m'interroge.

Enquêteur Vous sentez-vous à l'aise lorsque vous exprimez oralement en français ?

Farah Emm pas tellement.

Enquêteur Hésitez-vous à prendre la parole en classe ?

Farah Emm oui.

Enquêteur Trouvez-vous des difficultés de prononciation ?

Farah oui des fois.

Enquêteur Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

Farah Ah oui.

Enquêteur Utilisez-vous la langue maternelle comme un moyen de surmonter vos difficultés d'expression en français ?

Farah emm non c'est rare.

Enquêteur Est-ce que vous préparez vos phrases mentalement avant de prendre la parole ?

Farah oui toujours, oui.

Enquêteur Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

Farah euh ça dépend le prof des fois ::: on , il y'a des profs **nésse mlah**+++

professeurs qui sont gentils

mankhafch w kayen wahdin waarin.

Je n'ai pas peur et il y'a d'autres sévères.

Enquêteur Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos camarades quand vous

vous exprimez oralement en français ?

Farah Oui.

Enquêteur Est-ce que pendant l'activité, vous vouliez dire quelque chose mais vous n'avez pas osé ?

Farah euhh non.

Commentaire :

Ce qui est remarquable chez cette étudiante est que malgré qu'elle ne parle pas bien le français et ses difficultés de prononciation, elle n'hésite pas à prendre la parole ce qui est rare de nos jours.

L'enquêté utilise fréquemment les interjections comme « ehm » « euh » « ah » ce qui illustre bien le sentiment d'insécurité chez elle.

Elle a essayé de former une longue phrase pour expliquer son point de vu mais elle a bloqué. Donc pour dépasser cette situation de blocage et combler ses lacunes, elle a fait un recours à la langue arabe.

D'après ses gestes, ses regards et sa voix on peut dire que l'étudiante se sentait mal à l'aise et visiblement en situation d'insécurité linguistique.

Transcription 5 :

« Bonjour, nous sommes des étudiantes de master 2 français spécialité didactique, nous voulons faire avec vous un simple entretien dans le cadre de notre mémoire de recherche de fin d'étude.»

enquêteur Pensez-vous que vous parlez bien le français ?

Lina oui.

Enquêteur En classe, vous prenez la parole spontanément ou seulement lorsque votre enseignant vous interroge ?

Lina spontanément.

Enquêteur Vous sentez-vous à l'aise lorsque vous exprimez oralement en français ?

Lina oui.

Enquêteur Hésitez-vous à prendre la parole en classe ?

Lina oui.

Enquêteur Trouvez-vous des difficultés de prononciation ?

Lina pas tellement.

Enquêteur Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

Lina j'ai pas compris la question / euh non

enquêteur Utilisez-vous la langue maternelle comme un moyen de surmonter vos difficultés d'expression en français ?

Lina oui.

Enquêteur Est-ce que vous préparez vos phrases mentalement avant de prendre la parole ?

Lina non je m'en balance.

Enquêteur Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

Lina non.

Enquêteur Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

Lina non jamais

enquêteur Est-ce que pendant l'activité, vous vouliez dire quelque chose mais vous n'avez pas osé ?

Lina non.

Commentaire :

Cette étudiante a accepté de s'entretenir avec nous avant même de lui expliquer l'objectif de notre recherche. Pendant l'entretien, nous avons remarqué que cette étudiante parle bien le français, elle a une très bonne prononciation ; elle parle avec confiance et assurance, comme elle a mentionné « je m'en balance ».

Cette enquêtée a préféré répondre à la majorité des questions par des réponses simples, généralement par oui ou non, sans aucune explication ou développement, ce qui montre qu'elle est à l'aise et sûre d'elle et qu'elle est en sécurité linguistique.

Transcription 6 :

« Bonjour, nous sommes des étudiantes de master 2 français spécialité didactique, nous voulons faire avec vous un simple entretien dans le cadre de notre mémoire de recherche de fin d'étude.»

enquêteur Pensez-vous que vous parlez bien le français ?

Toufik Oui un peu.

Enquêteur En classe, vous prenez la parole spontanément ou seulement lorsque votre enseignant vous interroge ?

Toufik ça dépend **kol khatra w kifech**

Tout dépend de la situation

enquêteur Vous sentez-vous à l'aise lorsque vous exprimez oralement en français ?

Toufik Oui

enquêteur Hésitez-vous à prendre la parole en classe ?

Toufik Non

enquêteur Trouvez-vous des difficultés de prononciation ?

Toufik Non

enquêteur Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

Toufik Non

enquêteur Utilisez-vous la langue maternelle comme un moyen de surmonter vos difficultés d'expression en français ?

Toufik Oui euh ça dépend.

Enquêteur Est-ce que vous préparez vos phrases mentalement avant de prendre la parole ?

Toufik Non directement.

Enquêteur Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

Toufik Non.

Enquêteur Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

Toufik Oui beaucoup beaucoup.

Enquêteur Est-ce que pendant l'activité, vous vouliez dire quelque chose mais vous n'avez pas osé ?

Toufik Non.

Commentaire :

D'après cet enregistrement, nous avons remarqué qu'il ya une certaine contradiction. D'une part, il a confiance en soi, il se sent à l'aise lorsqu'il prend la parole et d'autre part il a peur des critiques et des jugements de ses camarades, comme il l'a indiqué dans la dixième question (« oui beaucoup beaucoup »). Ce qui peut indiquer qu'il a un sentiment d'insécurité linguistique seulement quand il prend la parole devant ses camarades. Cet enquêté préfère répondre à la plupart des questions uniquement par oui/non ce qui peut indiquer qu'il n'a pas vraiment un bon vocabulaire pour bien expliquer ; il a fait qu'une seule fois recours à l'arabe dialectal (kol Khatra w kifech). Ce que nous avons pu remarquer également c'est qu'il n'y avait pas de moment de pause ou même d'allongement de la parole ce qui est bien par rapport aux autres enquêtés.

Transcription 7 :

« Bonjour, nous sommes des étudiantes de master 2 français spécialité didactique, nous voulons faire avec vous un simple entretien dans le cadre de notre mémoire de recherche de fin d'étude.»

enquêteur Pensez-vous que vous parlez bien le français ?

Nour Euh++non pas tellement.

Enquêteur En classe, vous prenez la parole spontanément ou seulement lorsque votre enseignant vous interroge ?

Nour +++Non **hta yaksini le prof.**

Lorsque le professeur me demande

enquêteur Vous sentez-vous à l'aise lorsque vous exprimez oralement en français ?

Nour Euh ::non.

Enquêteur Hésitez-vous à prendre la parole en classe ?

Nour Euh oui.

Enquêteur Trouvez-vous des difficultés de prononciation ?

Nour Euh oui.

Enquêteur Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

Nour Oui toujours

- enquêteur Utilisez-vous la langue maternelle comme un moyen de surmonter vos difficultés d'expression en français ?
- Nour Euh oui.
- Enquêteur Est-ce que vous préparez vos phrases mentalement avant de prendre la parole ?
- Nour Oui.
- Enquêteur Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?
- Nour Oui toujours.
- Enquêteur Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?
- Nour Euh oui.
- Enquêteur Est-ce que pendant l'activité, vous vouliez dire quelque chose mais vous n'avez pas osé ?
- Nour Non non.

Commentaire :

Nous remarquons d'après cet enregistrement que cette étudiante commence ses phrases toujours par des interjections (euh), ce qui montre son hésitation à donner la réponse. Elle fait beaucoup de pauses pour chercher des mots pour compléter ses réponses, elle répond également avec oui/non et avec l'autorépétition. L'enquêtée a déclaré qu'elle ne parle pas bien le français (« Euh++non pas tellement »). Aussi elle précise lors de l'enregistrement qu'elle a des difficultés de prononciation ainsi pour s'exprimer en classe ce qui montre le manque de bagage langagier chez elle. D'après ses réponses aux questions (Vous sentez-vous à l'aise lorsque vous exprimez oralement en français ? /Hésitez-vous à prendre la parole en classe ? /Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos professeurs /camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?), On constate qu'elle souffre vraiment du sentiment d'insécurité linguistique.

Transcription 08

« Bonjour, nous sommes des étudiantes de master 2 français spécialité didactique, nous voulons faire avec vous un simple entretien dans le cadre de notre mémoire de recherche de fin d'étude.»

enquêteur Pensez-vous que vous parlez bien le français ?

Salma à mon avis++je parle bien le français mais normalement vous ne pouvez pas la posez à moi parce que je savais si je parle bien ou ou non.

Enquêteur En classe, vous prenez la parole spontanément ou seulement lorsque votre enseignant vous interroge ?

Salma Tout dépend de la situation + parfois parfois j'ai ::: je prends la parole spontanément et parfois l'enseignant me me ::: me m'oblige pour parler/tout dépend de la situation.

Enquêteur Vous sentez-vous à l'aise lorsque vous exprimez oralement en français ?

Salma oui bien sûr, avec plaisir.

Enquêteur Hésitez-vous à prendre la parole en classe ?

Salma ++Parfois mais mais généralement non.

Enquêteur Trouvez-vous des difficultés de prononciation ?

Salma Euh ::: généralement euh non mais y'a des nouveaux mots que je je ::: je le prononce pas bien et tout on dirait que y'a des :: des difficultés les nouveaux mots.

Enquêteur Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?

Salma Non le mot exprimer en français n'est pas de problème mais tout dépend de cours le cours qui le contenus c'est-à-dire qui ::: qui : me fait mal.

Enquêteur Utilisez-vous la langue maternelle comme un moyen de surmonter vos difficultés d'expression en français ?

Salma parfois oui.

Enquêteur Est-ce que vous préparez vos phrases mentalement avant de prendre la parole ?

Salma +++euh ::: généralement des situations oui mais ::: mais mais parfois non tout dépend de la situation toujours.

Enquêteur Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

- Salma personnellement oui parce que j'avais j'avais des situations comme ça donc j'ai peur de critique.
- Enquêteur Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?
- Salma Non ++ les camarades non
- enquêteur Est-ce que pendant l'activité, vous vouliez dire quelque chose mais vous n'avez pas osé ?
- Salma +++(5) euh oui.

Commentaire :

Ce qui est remarquable chez cette étudiante est sa confiance en soi et aussi son désir d'apprendre même si elle fait quelques fautes grammaticales ; mais elle continue de parler de son avis sans hésiter. Nous avons constaté qu'elle fait beaucoup d'allongement de la parole ainsi que des répétitions de mots. Aussi, elle essaie de donner quelques explications et parfois bloque par manque de ressources linguistiques ; ensuite pour débloquer la situation de communication elle reprend mais cette fois si avec d'autres phrases, elle ne reste pas dans la même idée (+++euh ::: généralement des situations oui mais ::: mais mais parfois non) ce qui montre son hésitation. Enfin, cette enquêtée malgré qu'elle fasse beaucoup de fautes mais elle essaie de produire de longues phrases sans faire recours à la langue maternelle.

2.2. Analyse des entretiens

1. Pensez-vous que vous parlez bien le français ?

On considère cette question comme une auto-évaluation, dont les étudiants doivent évaluer leurs niveaux d'expression orale en français.

Les réponses des enquêtés sont variées. Deux étudiantes ont répondu par « oui » (parle bien le français) ; elles parlent avec certaine confiance en soi. Par contre, les deux étudiantes qui ont répondu par « non »(ne parle pas bien le français) ont hésité avant de répondre à notre question. Les quatre autres étudiantes ont répondu par « un peu ».

2. En classe, vous prenez la parole spontanément ou seulement lorsque votre enseignant vous interroge ?

D'après les réponses des enquêtés, la majorité ne prennent pas la parole spontanément dans la classe mais juste lorsque l'enseignant les interroge ou les oblige à parler.

Cela veut dire que la majorité n'osent pas d'intervenir dans le cours sauf quelques-uns. Mais de temps en temps ils seront obligés, lorsque le travail est noté.

Il ya plusieurs causes qui empêchent les apprenants de prendre la parole en classe telles que la timidité (« ana nehchem »), le manque de confiance en soi, la peur, l'incompétence langagière.

3. *Vous sentez-vous à l'aise lorsque vous vous exprimez oralement en français ?*

Les réponses obtenues à cette question sont multiples la moitié ne se sentent pas à l'aise : « Emm pas tellement » « Euh ::non » « + la majorité de temps non » ce qui les empêche de parler confortablement , ces réponses vont vers le sens d'une insécurité linguistique. Tandis que, il y'a trois étudiants qui ont répondu par oui : « oui très alaise – très à l'aise **mat amnich âqulak** » « oui » « oui bien sûr, avec plaisir » « oui » cela montre qu'ils ont la confiance en soi malgré qu'ils ont des difficultés en langue française mais ils essaient de parler pour dépasser l'insécurité linguistique.

4. *Hésitez-vous à prendre la parole en classe ?*

Pour cette question, la majorité des étudiants(6) hésitent à prendre la parole « oui » « oui beaucoup **ana nhchem** » « Emm : oui **bezaf** » « Emm oui » « oui » « Euh oui ». Cela montre qu'ils ont peur de commettre des fautes, ils ont peur du jugement de l'enseignant, le manque des ressources langagières ou le manque de confiance en soi. Cependant, un étudiant a répondu par « non » et l'autre a hésité à donner la réponse. Au début, elle a dit oui mais, après elle a changé de réponse en répondant par non « Parfois mais généralement non ».

5. *Trouvez-vous des difficultés de prononciation ?*

L'objectif de cette question est de confirmer ou infirmer notre hypothèse qui est : Des difficultés de prononciation conduisent l'apprenant vers le silence.

La majorité des enquêtes ont des difficultés de prononciation. Ils ont répondu par : « Oui parfois », « euh toujours je pense », « oui des fois », « euh oui ». D'après l'enregistrement nous avons dégagé quelque fautes de prononciation telle que « pro- euh PRONONCIATION », « lorsque au lieu de lorsque » ainsi la mauvaise prononciation des voyelles tel que (i), (u), (ou), mémoire. Alors, les deux autres ont répondu par « Pas tellement », « non » et donc ils n'ont pas de difficultés.

6. *Avez-vous des difficultés à vous exprimer en français pendant les cours ?*

La plupart des apprenants éprouvent des difficultés à s'exprimer pendant les cours. Voici quelques réponses des enquêtés lors de l'enregistrement : « Oui toujours », « des fois je trouve des difficultés », « oui parfois ». Parmi les facteurs qui provoquent ces difficultés, on trouve : la pauvreté lexicale, le manque de bagage linguistique, la timidité. Ainsi, il ya quelque étudiants qui sont gênés par la présence de leur enseignant et leur camarades.

7. *Utilisez-vous la langue maternelle comme un moyen de surmonter vos difficultés d'expression en français ?*

A cette question, tous les étudiants affirment utiliser la langue maternelle pour combler les lacunes et dépasser les situations de blocage dans leurs discours. Les étudiants de la L1 utilise l'arabe dialectal pour surmonter leur insécurité linguistique vu qu'ils ont un manque de ressources langagières.

8. *Est-ce que vous préparez vos phrases mentalement avant de prendre la parole ?*

D'après l'entretien enregistré, nous avons constaté que la majorité des apprenants prennent la parole spontanément sans préparations : « non pas du tout », « non je m'en balance », « directement » et cela explique le fait qu'ils commettent beaucoup de fautes à l'oral. Cependant, il y a deux autres enquêtées qui affirment qu'elles préparent leurs phrases mentalement avant de prendre la parole et cela peut-être dû au manque de confiance en soi ou la peur de commettre des erreurs.

9. *Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?*

La majorité des étudiants déclarent qu'ils n'ont pas peur des jugements émis par leur enseignant et cela montre qu'ils veulent apprendre et améliorer leur compétences car les critiques des enseignants sont souvent des critiques constructives et visant l'amélioration du niveau des étudiants. Seules deux étudiantes ont confirmé qu'elles ont peur des critiques de leur enseignant, l'une déclare « personnellement oui parce que j'avais des situations comme ça donc j'ai peur des critiques. » et l'autre « euh ça dépend le prof des fois ::: on, il y a des profs **nése mlah+++ mankhafch w kayen wahdin waarin.** ». Cela signifie que la méthode utilisée par l'enseignant ainsi que son profil jouent un rôle très important pour transmettre le savoir et aussi de mettre ses apprenants en sécurité linguistique.

10. Avez-vous peur du jugement ou des critiques de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

Pour cette question, nous avons obtenus cinq réponses qui disent : « Oui parfois », «aa : oui oui + oui », « Oui beaucoup beaucoup ».Donc la majorité des apprenants craignent les critiques de leur camarades et cela crée chez eux le sentiment d'insécurité linguistique et les empêchent de participer en classe. Néanmoins, les autres enquêtés ne prennent pas en considération les jugements de leurs camarades et continuent de prendre la parole même s'ils commettent des fautes.

11. Est-ce que pendant l'activité, vous vouliez dire quelque chose mais vous n'avez pas osé ?

D'après les réponses obtenues, «Non non », « euh non », « non », nous avons remarqué que la plupart des apprenants sont contredits. Ils ont répondu au paravent à la 4^{ème} question (Hésitez-vous à prendre la parole en classe ?) qu'ils hésitent à prendre la parole en classe, et les réponses à cette question sont totalement le contraire et donc il ya une contradiction dans les réponses.

A travers les enregistrements, nous avons remarqué que la majorité des étudiants questionnés ont des difficultés de prononciation ; ainsi ils commettent des fautes grammaticales.

2.3. Les signes de l'insécurité linguistique dégagés d'après l'analyse des entretiens

Nous avons dégagé les signes relatifs à l'insécurité linguistique qui sont :

- **hésitation**

C'est un moment de doute ou d'indécision où l'étudiant cherche les mots ou les phrases adéquates pour s'exprimer. Ce phénomène traduit le stress, la timidité, l'anxiété ou l'incompétence de l'apprenant face aux situations de communication. Parmi les signes remarquables de l'hésitation on trouve : l'utilisation des interjections telles que : Euh, Emm. L'autorépétition des mots ou bien des syllabes pour débloquer les situations des échanges verbaux. Les pauses courtes et longues durée est l'un des signes les plus fréquents dans les entretiens ; l'apprenant préfère garder le silence et prendre du temps pour réfléchir et préparer ses phrases mentalement avant les prononcer. Les rires, les gestes et mimiques sont utilisés dans des situations où les apprenants se sentent mal à l'aise.

- **Le recours à la langue maternelle :**

L'alternance codique dans la conversation peut se définir comme « la juxtaposition à l'intérieure d'un même échange verbal de passage où de discours appartient à deux systèmes ou sous-système grammaticaux différent » J.GUMPERZ (1989 :57)

Dans nos enregistrements, nous avons constaté que la majorité des étudiants n'arrivent pas à s'exprimer seulement en langue française, ce qui est dû au manque de bagage linguistique et pour cela, ils alternent souvent deux langues : la langue française et l'arabe dialectal (la langue maternelle).

- **La difficulté de prendre la parole :**

Le manque de confiance en soi, la non maîtrise des règles de la langue, les difficultés de prononciation, et le manque de ressources linguistiques empêchent les apprenants à prendre la parole dans des situations de communications réelles.

Selon les résultats obtenus, nous avons remarqué que le phénomène d'insécurité linguistique chez les apprenants est dû au déficit linguistique. Ce dernier se manifeste au niveau des pratiques langagières par la présence de signes tels que le silence, l'hésitation, la répétition des mots et le recours à la langue maternelle. Ainsi, d'après les entretiens réalisés, nous avons remarqué que les apprenants ont des difficultés de prononciation ce qui les pousse vers le silence.

Enfin, nous pouvons dire que le phénomène d'insécurité linguistique apparait à cause de la non maîtrise des règles de langue et aussi au niveau du profil psychologique des étudiants durant l'entretien.

Conclusion

Dans notre recherche, nous avons abordé le thème l'insécurité linguistique lors de la prise de parole en classe de FLE. Nous avons choisi comme terrain d'enquête le département de français de l'université de Tlemcen.

L'objectif de notre recherche est de détecter les manifestations ainsi que les causes de l'insécurité linguistique lors des expressions orales, et de trouver les stratégies utilisées par les apprenants pour la surmonter.

Afin de répondre à notre problématique et de vérifier nos hypothèses nous avons assisté à un cours de technique d'expression orale et avons réalisé un entretien enregistré avec les étudiants de la première année de licence français.

Notre travail de recherche nous a permis de répondre à la problématique qui s'articule autour de cinq questions : Est-ce que les apprenants souffrent d'insécurité linguistique lors des séances d'expression orale ? Dans quelle mesure ? Comment se manifeste cette insécurité linguistique dans le comportement et le discours des apprenants ? Quels sont les causes de cette insécurité linguistique ? Quelles sont les stratégies utilisées par les apprenants pour faire face ou surmonter cette insécurité ?

Nous rappelons que tout au long de notre recherche nous avons essayé de vérifier les hypothèses suivantes :

- Le manque des ressources linguistiques entraîne chez les apprenants un manque de confiance de communication en langue étrangère.
- L'insécurité linguistique génère de l'anxiété, laquelle entrave la prise de parole chez l'apprenant.
- Des difficultés de prononciation conduisent l'apprenant vers le silence.
- Les apprenants n'osent pas s'exprimer face à un public parce qu'ils ont peur d'être jugés négativement par les autres.
- L'insécurité linguistique laisse des traces (indices) dans le comportement non verbal et dans le discours de l'individu.

Grace à notre observation et les enregistrements des entretiens faits auprès d'étudiants de L1 français, nous apportons les résultats suivants :

-La majorité des apprenants souffrent d'insécurité linguistique à cause du manque de ressources linguistiques et du manque de maîtrise du système grammatical.

-La présence de l'insécurité linguistique dans les pratiques communicatives des apprenants se traduit par un malaise lors de la prise de parole.

-La plupart des apprenants ont des problèmes réels à l'oral, ils ont du mal à prononcer, à former des phrases correctes, à conjuguer des verbes et à trouver des mots convenables à leurs énoncés.

- la peur des critiques des camarades est un élément qui entrave la prise de parole en classe.

Selon ces résultats nous pouvons confirmer toutes les hypothèses proposées auparavant.

Nous proposons quelques solutions pour dépasser le sentiment d'insécurité linguistique :

- Améliorer la confiance en soi en acceptant nos erreurs pour mieux apprendre.
- Multiplier le temps de pratique du français en dehors de la classe afin de développer une réelle compétence communicative.
- Lire des livres, des ouvrages... est le meilleur moyen pour enrichir son bagage linguistique.
- Ecouter la musique, la radio et regarder des films dans la langue cible aide à mieux prononcer.

Pour conclure, il faut signaler que ce travail ne peut pas être complet, et donc il ne peut pas regrouper toutes les manifestations d'insécurité linguistique. On peut trouver d'autres manifestations dans des contextes différents ; d'où l'intérêt d'avoir d'autres recherches exploratoires sur des contextes variés.

Bibliographie

Ouvrages

- ❖ **BENMAYOUF, C.Y.** (2010). La question linguistique en Algérie. Enjeux et perspectives .Paris : L'Harmattan.
- ❖ **BOUDJEDRA, R.** (1992). Le FIS de la haine .Paris : Editions De Noël.
- ❖ **CALVET, L.J.** (1993). La Sociolinguistique. Que sais-je .Paris : PUF.
- ❖ **CALVET.** (1999) .Pour une écologie des langues du monde .Paris : Plon.
- ❖ **DESMONS, F, A.** (2005) .Enseigner le FLE ; Pratiques de classes .Paris : Belin.
- ❖ **LABOV, W.** (1972) .The Social Stratification of English in New York City, Washington: Center for Applied Linguistics.
- ❖ **LABOV, W.** (1972) .Sociolinguistique, trad. De l'anglais (États-Unis) .paris : de Minuit.
- ❖ **LEDEGEN, G.** (2000). Le Bon Français. Les étudiants et la norme linguistique, Paris : L'Harmattan.
- ❖ **SOREZ, H.** (1995) : Prendre la parole .Paris : Hatier.

Article

- ❖ **ACHOUCHE. M.** (1981). « La situation socio-linguistique en Algérie », in Dabène, L. (éd.), Langue et migrations, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 39- 49.

Article d'un périodique :

- ❖ **BELATRACHE.C.** (2009) : «L'usage de la langue française en Algérie, cas d'étude : le secteur bancaire ». in Synergies Algérie. N° 8, 107-113.
- ❖ **COLETTA. J.M.** « L'oral c'est quoi ? Dans oser l'oral ».cahiers pédagogiques. N°400, 38.

Dictionnaire

- ❖ Dictionnaire HACHETTE encyclopédique, HACHETTE, paris, 1995, P. 1346.
- ❖ Dictionnaire Larousse, 56 :2001.
- ❖ DUBOIS, J.AI, (2002) : Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse.
- ❖ ROBERT P Dictionnaire Electronique « Le Grand Robert de la langue française « version « 20 : 2005 .

Document en ligne

- ❖ Darbelnet J., 1970, « Le bilinguisme », pp. 107-128, Le français en France et hors de France II. Les français régionaux, le français en contact. Actes du colloque sur les ethnies francophones (Nice, 26-30 avril 1968), Nice, Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles. Accès : www.persee.fr/doc/oeide_0549-1533_1970_act_12_1_872 consulté le 20/02/2022
- ❖ Dictionnaire Larousse version électronique [https : //www.larousse.fr/dictionnaires/francais/anxi%C3%A9t%C3%A9/4369](https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/anxi%C3%A9t%C3%A9/4369) consulté le 15/12/2021
- ❖ ERIDIT, Nouveaux cahiers de la recherche en éducation. [https ://www.usherbrooke.ca/ncre/soumission-articles/articles](https://www.usherbrooke.ca/ncre/soumission-articles/articles) consulté le 10/01/2022
- ❖ LIZANNE.L. (2005). la place de la didactique de l'oral en place initiale des enseignants de français langue d'enseignement au secondaire», Eridit, Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, P.100 considère la langue comme une pratique sociale, la culture devient alors l'élément central de l'enseignement des langues. <https://ideki.org/wp-content/uploads/2021/10/la-place-de-la-didactique-de-loral-en-formation-initiale-des-enseignants.pdf> consulté le 30/12/2021
- ❖ TALEB.I. (1998). « De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens », In De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme. J.Billiez (dir), Lidilem, Université de Grenoble 3, P. 291-298 [https ://journals.openedition.org/insaniyat/8387](https://journals.openedition.org/insaniyat/8387) consulté le 30/12/2021
- ❖ [http ://frabel.canalblog.com/archives/2007/11/19/6943232.htm/](http://frabel.canalblog.com/archives/2007/11/19/6943232.htm/) consulté le 16/02/2022
- ❖ <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/insecurite-linguistique/> consulté le 21/12/2021
- ❖ <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algérie.htm> consulté le 16/02/2022
- ❖ http://www.lb.refer.org/fle/cours/cours1_CO/exp_or/dossier consulté le 18/01/2022
- ❖ [https ://aidersonenfant.com/accroitre-la-confiance-en-soi-des-enfants-ayant-des-difficultes-dapprentissage/](https://aidersonenfant.com/accroitre-la-confiance-en-soi-des-enfants-ayant-des-difficultes-dapprentissage/) consulté le 16/02/2022
- ❖ <https://lacabanelecerf.fr/la-prise-de-parole-en-public/> consulté le 07/02/2022
- ❖ <https://www.acadienouvelle.com/mon-opinion/2019/04/24/leffort-aide-a-surmonter-linsecurite-linguistique/> consulté le 13/04/2022
- ❖ <https://www.chireux.fr/mp/francais/parole.pdf> consulté le 01 /03 /2022
- ❖ <https://www.classedefle.com/2019/10/quest-ce-que-loral.html> consulté le 12/02/2022

- ❖ <https://www.uottawa.ca/gazette/fr/nouvelles/insecurite-linguistique-quoi-parle-t>
consulté le 21/12/2021

Mémoires

- ❖ **AOUADI MEBARKA. BEN CHOUARA DJIHED. BOUTI ROUFAIDA.** (L'(in)sécurité linguistique à l'oral en classe de FLE Cas des apprenants de la première année licence l'université d'El oued). Disponible sur <http://dspace.univ-eloued.dz/bitstream/123456789/7887/1/M%C3%A9moire%202020%20L%27ins%C3%A9curit%C3%A9%20linguistique.pdf>
- ❖ **AUDE BRETEGNIER.** (Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langues : LA RÉUNION). Disponible sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01517920/document>
- ❖ **BENYAMINA SID AHMED.** (L'insécurité linguistique chez les étudiants de première année FLE). Disponible sur <http://e-biblio.univ-mosta.dz/bitstream/handle/123456789/12971/m%C3%A9moire%20SidAhmed%20Benyamina%20M2%20FLE.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- ❖ **DERKOUICHE IMANE.** (L'insécurité linguistique : manifestations comportementales à l'oral au niveau des structures grammaticales, chez les étudiants de 1 ère année français, Université de Biskra). Disponible sur http://archives.univ-biskra.dz/bitstream/123456789/15084/1/DERKOUICHE_IMANE.pdf
- ❖ **FATIMA ZOHRA BOUREGBAOUI NAÏMA BIGUA.** (La prise de parole dans l'enseignement/apprentissage du FLE : difficultés et origines). Disponible sur <https://dspace.univ-adrar.edu.dz/jspui/bitstream/123456789/2193/1/La%20prise%20de%20parole%20dans%20l%27enseignement%20apprentissage%20du%20FLE.pdf>
- ❖ **HENRIK SPETZ.** (L'anxiété langagière et la production orale). Disponible sur <http://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:1222877/FULLTEXT01.pdf>
- ❖ **KENZA HAMMOUTA.** (L'impact de l'insécurité linguistique sur les stratégies communicationnelles, chez les étudiants de 1 ère année, université de Biskra).

Disponible sur http://archives.univ-biskra.dz/bitstream/123456789/18832/1/KENZA_HAMMOUTA.pdf

- ❖ **MECHELELFEG AQILA.LACHEMI ZINEB.** (La complexité de la prise de parole chez les collégiens cas d'étude : les apprenants de 1^{ère} AM du CEM LHACHEMI MAAMMAR. Adrar). Disponible sur <https://dspace.univ-adrar.edu.dz/jspui/bitstream/123456789/5638/1/La%20complexit%C3%A9%20de%20la%20prise%20de%20parole%20chez%20les%20coll%C3%A9giens.pdf>
- ❖ **TINA DESABRAI.** (L'influence de l'insécurité linguistique sur le parcours doctoral d'une jeune femme acadienne : une expérience teintée de la double minorisation). Disponible sur <https://www.erudit.org/fr/revues/ref/2010-v16-n2-ref1493790/1000314ar.pdf>
- ❖ **VINCENT HOCQ.** (Le rôle des représentations et de la confiance en soi dans l'apprentissage de l'expression orale en langue étrangère). Disponible sur <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03429275/file/MEMOIRE%20M2%20FLE%20VINCENT%20HOCQ.pdf>

Mots clés

Français langue étrangère, production orale, expression orale, insécurité linguistique, classe.

Résumé

La présente recherche vise à étudier le phénomène d'insécurité linguistique chez les apprenants algériens de FLE dans le but de mieux comprendre comment ce problème se manifeste au cours d'une séance d'expression orale et dans quelle mesure il peut entraver la prise de parole chez les apprenants et le bon déroulement des interactions en classe. Nous avons choisi de mener notre enquête avec des étudiants de 1^{ère} année de licence de français à l'université de Tlemcen. Deux types de données complémentaires ont été recueillies : les données d'une observation directe d'une séance d'expression orale et celles d'un entretien mené avec un groupe d'étudiants.

Key words

French as a foreign language, oral expression, oral production, linguistic insecurity, class.

Abstract

This research aims to study the phenomenon of linguistic insecurity among Algerian learners of French as a foreign language in order to better understand how this problem manifests itself during an oral expression session and to what extent it can hinder speaking. Among learners and the smooth running of classroom interactions. We chose to conduct our survey with 1st year French undergraduate students at the University of Tlemcen. Two types of complementary data were collected: data from direct observation of an oral expression session and data from an interview with a group of students.

الكلمات المفتاحية

الفرنسية لغة أجنبية، تعبير شفهي، انعدام الامن اللغوي، القسم.

الملخص

يهدف هذا البحث إلى دراسة ظاهرة انعدام الأمن اللغوي بين المتعلمين الجزائريين للغة الفرنسية كلغة أجنبية من أجل فهم أفضل لكيفية ظهور هذه المشكلة خلال حصص التعبير الشفهي وإلى أي مدى يمكن أن تعيق التحدث بين المتعلمين باللغة الفرنسية وحسن سير تفاعلات الفصل. اخترنا إجراء الاستبيان مع طلاب السنة الأولى لغة فرنسية في جامعة تلمسان و تم جمع نوعين من البيانات التكميلية: البيانات من الملاحظة المباشرة لحصة التعبير الشفهي وبيانات من مقابلة مع مجموعة من الطلاب.